S'COOL AGENDA

2012
2013

FRA
EUROPEAN UNION AGENCY FOR FUNDAMENTAL RIGHTS

EUROPEAN UNION AGENCY FOR FUNDAMENTAL RIGHTS

À PROPOS DE LA FRA

L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), qui a été établie en mars 2007, propose son assistance et son expertise sur des sujets liés aux droits fondamentaux aux décideurs politiques et aux États membres de l'Union européenne (UE). Elle les aide à façonner les législations qui **feront des droits fondamentaux une réalité pour tous dans l'Union européenne.** Les droits fondamentaux font partie intégrante des principes fondateurs de l'UE et couvrent, entre autres, les droits relatifs à la dignité humaine, à la liberté, à l'égalité, à la solidarité, à la citoyenneté et à la justice.

La FRA mène des recherches en droit et en sciences sociales et analyse la législation pour vérifier sa conformité aux droits fondamentaux. Elle collecte des données sur la situation réelle à laquelle la population est confrontée sur le terrain. Elle formule, à partir des éléments de preuve dont elle dispose, des avis sur la manière dont la situation peut être améliorée, c'est-à-dire, sur les possibilités de renforcer les droits fondamentaux des personnes vivant dans l'UE. Son rôle consiste aussi à informer les individus sur leurs droits fondamentaux.

Retrouve-nous en ligne :

http://fra.europa.eu

ou sur Facebook : **www.facebook.com/fundamentalrights**

tu peux aussi suivre la FRA sur Twitter : **www.twitter.com/EURightsAgency**

ou te rendre sur notre chaîne YouTube : **www.youtube.com/user/EUAgencyFRA**

Tu as devant toi la cinquième édition du S'cool Agenda. Son objectif est de sensibiliser les adolescent(e)s de 12 à 18 ans aux droits fondamentaux. Il peut être obtenu gratuitement en version imprimée ou être téléchargé depuis notre site internet.

Découvre l'impact que les droits fondamentaux ont sur la vie de tous grâce au « cercle des droits » (*Circle of rights*), disponible sur notre site internet !

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi

Emploi du temps

Que sais-tu sur les droits fondamentaux en Europe?

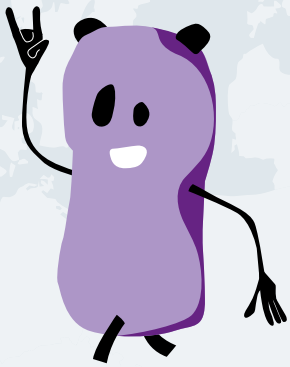

Tu trouveras dans cet agenda des informations utiles au sujet des droits fondamentaux :

- la définition des « droits fondamentaux »
- des récits liés aux droits fondamentaux, tirés de la vie quotidienne de personnes résidant dans l'UE
- des conseils sur la manière de mieux connaître et de protéger les droits fondamentaux
- un test pour « prendre la température » du respect des droits de l'homme dans ton école
- un quiz pour tester ce que tu sais sur les droits fondamentaux
- des suggestions sur ce que tu peux faire pour contribuer à la lutte contre les discriminations
- des sujets de réflexion dont tu pourras discuter avec tes ami(e)s
- des liens vers des programmes pour la jeunesse auxquels tu pourrais participer
- des informations utiles sur le travail de l'Union européenne et des organisations internationales
- les journées internationales de commémoration des différents anniversaires relatifs aux droits de l'homme

et bien plus encore…

Cet agenda reprend l'ensemble des 54 articles de la Charte des droits fondamentaux. Découvre tes droits chaque semaine et vérifie tes connaissances à la fin de ce *S'cool Agenda!*

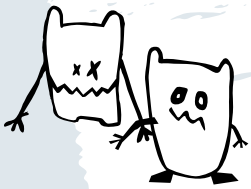

timmy t'accompagnera au fil des pages de cet agenda.

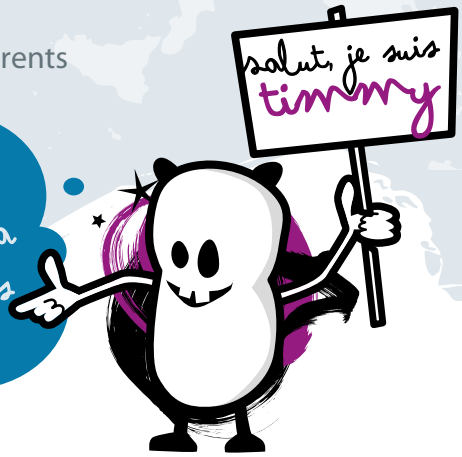

La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne définit l'ensemble de TES droits. Tu découvriras tout au long de cet agenda quels sont les domaines des droits fondamentaux couverts par la Charte. Chaque semaine, tu en apprendras davantage sur les droits qui sont les tiens et tu pourras tester toi-même tes connaissances à la fin du S'cool Agenda!

MOI ET MES AMIS

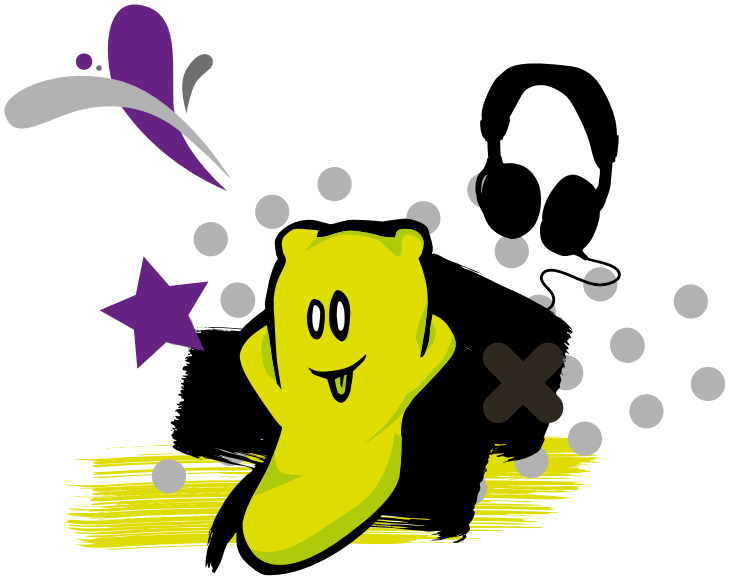

Mon nom :

Mon ami(e) :

Mon ami(e) :

Mon ami(e) :

Mon ami(e) :

Mon ami(e) :

Mon ami(e) :

Calendrier

Juillet

Se	L	Ma	Me	J	V	S	D
26							1
27	2	3	4	5	6	7	8
28	9	10	11	12	13	14	15
29	16	17	18	19	20	21	22
30	23	24	25	26	27	28	29
31	30	31					

Août

Se	L	Ma	Me	J	V	S	D
31			1	2	3	4	5
32	6	7	8	9	10	11	12
33	13	14	15	16	17	18	19
34	20	21	22	23	24	25	26
35	27	28	29	30	31		

Septembre

Se	L	Ma	Me	J	V	S	D
35						1	2
36	3	4	5	6	7	8	9
37	10	11	12	13	14	15	16
38	17	18	19	20	21	22	23
39	24	25	26	27	28	29	30

Octobre

Se	L	Ma	Me	J	V	S	D
40	1	2	3	4	5	6	7
41	8	9	10	11	12	13	14
42	15	16	17	18	19	20	21
43	22	23	24	25	26	27	28
44	29	30	31				

Novembre

Se	L	Ma	Me	J	V	S	D
44				1	2	3	4
45	5	6	7	8	9	10	11
46	12	13	14	15	16	17	18
47	19	20	21	22	23	24	25
48	26	27	28	29	30		

Décembre

Se	L	Ma	Me	J	V	S	D
48						1	2
49	3	4	5	6	7	8	9
50	10	11	12	13	14	15	16
51	17	18	19	20	21	22	23
52	24	25	26	27	28	29	30
53	31						

Janvier

Se	L	Ma	Me	J	V	S	D
1		1	2	3	4	5	6
2	7	8	9	10	11	12	13
3	14	15	16	17	18	19	20
4	21	22	23	24	25	26	27
5	28	29	30	31			

Février

Se	L	Ma	Me	J	V	S	D
5					1	2	3
6	4	5	6	7	8	9	10
7	11	12	13	14	15	16	17
8	18	19	20	21	22	23	24
9	25	26	27	28			

Mars

Se	L	Ma	Me	J	V	S	D
9					1	2	3
10	4	5	6	7	8	9	10
11	11	12	13	14	15	16	17
12	18	19	20	21	22	23	24
13	25	26	27	28	29	30	31

Avril

Se	L	Ma	Me	J	V	S	D
14	1	2	3	4	5	6	7
15	8	9	10	11	12	13	14
16	15	16	17	18	19	20	21
17	22	23	24	25	26	27	28
18	29	30					

Mai

Se	L	Ma	Me	J	V	S	D
18			1	2	3	4	5
19	6	7	8	9	10	11	12
20	13	14	15	16	17	18	19
21	20	21	22	23	24	25	26
22	27	28	29	30	31		

Juin

Se	L	Ma	Me	J	V	S	D
22						1	2
23	3	4	5	6	7	8	9
24	10	11	12	13	14	15	16
25	17	18	19	20	21	22	23
26	24	25	26	27	28	29	30

Les droits de l'enfant

Es-tu un(e) enfant ? Même si tu ne te considères plus comme un(e) enfant…

…la législation définit le terme « enfant » comme tout être humain âgé de moins de 18 ans.

Chaque être humain dispose de droits. Mais les enfants, parce qu'ils grandissent encore, ont besoin d'une protection particulière et de droits supplémentaires spécifiques. Ainsi, les enfants ont le droit de se détendre et de jouer. Ils ont aussi le droit d'être protégés contre tout travail comportant des risques, contre tout abus sexuel et contre l'usage de substances dangereuses pour la santé.

Les droits de l'enfant sont inclus dans la législation nationale de l'État dans lequel tu vis, dans la législation de l'Union européenne et à l'échelle internationale, à travers des « traités », comme la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CRC).
Une version simplifiée de la CRC en français est disponible à l'adresse suivante: http://www.unicef.org/rightsite/files/Frindererklarfr(1).pdf.

Fais entendre ta voix ! Regarde ce que certains jeunes particulièrement actifs écrivent sur Facebook ! La voix des jeunes : *www.facebook.com/voicesofyouth*

Si certains droits sont faciles à comprendre, comme le droit à l'éducation et le droit à la santé, d'autres se révèlent, par contre, moins évidents : la liberté d'association, la liberté de religion, le droit à l'information et celui d'être entendu dans toute procédure te concernant (par le tribunal, par exemple, en cas de divorce de tes parents) sont autant d'exemples de droits dont tout enfant dispose.

« Si nous voulons atteindre la vraie paix dans ce monde, nous devrons commencer par les enfants. »

Mahatma Gandhi
Chef politique et spirituel de l'Inde et du mouvement pour l'independance de l'Inde (1869–1948)

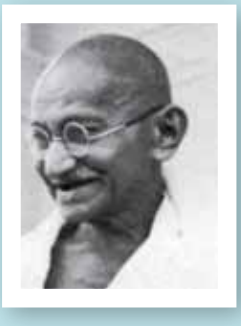

Copyright Buenos Dias / AGE

À ton avis…?

– Comment et quand les enfants peuvent-ils participer aux prises de décision au niveau de la famille, de l'école et des administrations locales ?

– As-tu des idées pour améliorer les choses dans ton école ? Y a-t-il des changements que tu aimerais suggérer ?

Existe-t-il un médiateur pour enfants dans ton pays ?

Un QUOI ?

Certains pays européens ont un médiateur pour enfants, c'est-à-dire une institution indépendante dont le rôle est de protéger et d'agir en faveur des droits de l'enfant. Consulte le Réseau européen des médiateurs pour enfants : www.crin.org/enoc.

LUNDI 25

MARDI 26

MERCREDI 27

Le savais-tu ?

116000

Numéro d'appel d'urgence européen pour les enfants ou jeunes disparus

Des enfants et des jeunes disparaissent pour des raisons diverses.
Certains fuguent de chez eux ou d'institutions dans lesquelles ils ont été placés. D'autres sont enlevés par leurs parents ou par une autre personne et d'autres se perdent, tout simplement. Les enfants ou les jeunes en détresse et leurs familles peuvent appeler le numéro 116 000 (**http://www.hotline116000.eu**) et y obtenir une aide immédiate en situation de crise. Les premières heures qui suivent la disparition d'un enfant ou d'un(e) jeune sont vitales !
Le numéro d'appel d'urgence européen 116 000 est déjà en service en Allemagne, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en Estonie, en France, en Grèce, en Hongrie, en Italie, à Malte, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal, en Roumanie, au Royaume-Uni, en Slovaquie et en Suisse.

Le 25 mai est la Journée internationale des enfants disparus.

Envie de fuguer ? Parlons-en d'abord !

JEUDI 28

VENDREDI 29

SAMEDI 30

DIMANCHE 1

LUNDI 2

MARDI 3

MERCREDI 4

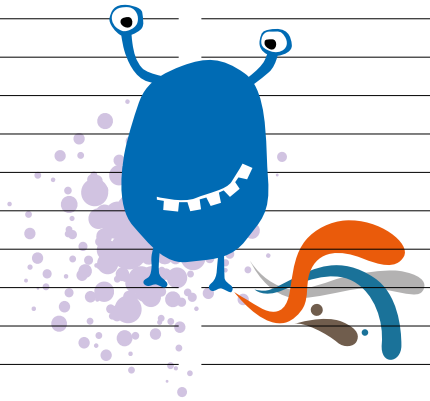

JEUDI 5

VENDREDI 6

SAMEDI 7

DIMANCHE 8

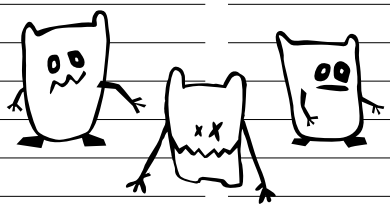

LUNDI 9

MARDI 10

MERCREDI 11

JEUDI 12

VENDREDI 13

SAMEDI 14

DIMANCHE 15

LUNDI 16

MARDI 17

MERCREDI 18

JEUDI 19

VENDREDI 20

SAMEDI 21

DIMANCHE 22

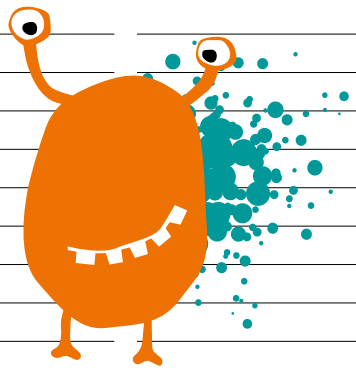

LUNDI 23

MARDI 24

MERCREDI 25

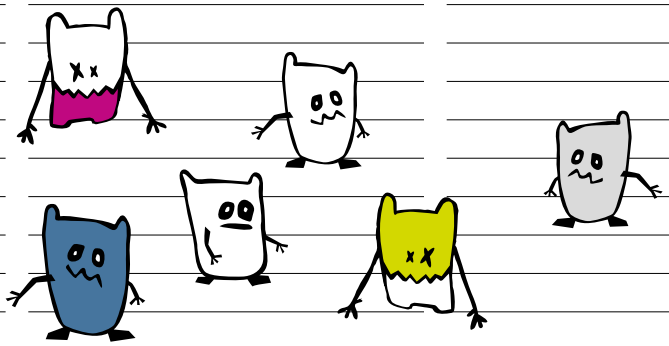

JEUDI 26

VENDREDI 27

SAMEDI 28

DIMANCHE 29

La FRA compte parmi ses principales missions la collecte, l'analyse et la diffusion de données fiables, objectives et comparables sur le développement des droits fondamentaux dans l'UE. Elle élabore également des méthodes et des normes visant à améliorer la comparabilité et la fiabilité des données au niveau de l'UE, et met en place ou soutient la réalisation de projets de recherche et d'enquêtes.

LUNDI 30

MARDI 31

MERCREDI 1

JEUDI 2

VENDREDI 3

SAMEDI 4

DIMANCHE 5

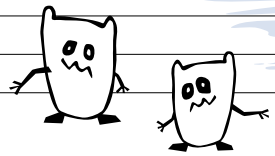

LUNDI 6

MARDI 7

MERCREDI 8

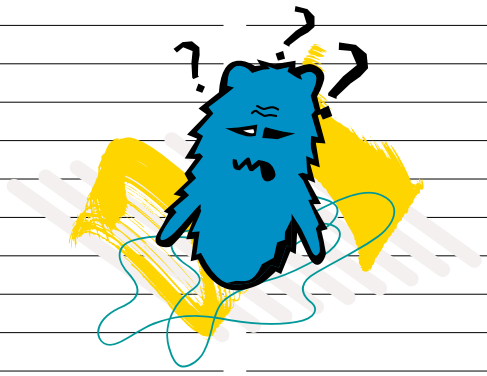

JEUDI 9

VENDREDI 10

SAMEDI 11

DIMANCHE 12

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

La discrimination dans l'éducation

L'enseignement pour tous est une première étape vers une société qui pourvoit aux besoins de chacun. Chaque enfant, partout et à tout moment, devrait avoir le droit de choisir le type d'enseignement qu'il souhaite recevoir.

Le savais-tu ?

Dans certains établissements scolaires d'Europe, les enfants roms sont séparés physiquement des autres élèves, bien qu'ils se trouvent parfois dans le même bâtiment ! Cette séparation ne s'explique pas par un manque d'espace ou par le fait qu'ils fréquentent différents types d'écoles : il s'agit simplement de discrimination !

Une étude menée en Hongrie, dans 35 classes de 18 différentes écoles, a révélé que les élèves roms obtiennent de moins bons résultats scolaires lorsqu'ils sont séparés des autres enfants : 69 % des élèves roms ont de mauvais résultats lorsqu'ils sont placés dans des classes séparées, alors qu'ils ne sont que 40 % dans les classes mixtes. (FRA, *Les droits fondamentaux : défis et réussites en 2010 – Rapport annuel*, 2011)

Lors de l'enquête de l'Union européenne sur les expériences des migrants et des groupes de minorités ethniques concernant la discrimination et la victimisation (EU-MIDIS), 10 % des personnes roms interrogées disent avoir eu, au moins une fois au cours de l'année précédant l'enquête, le sentiment d'être discriminés dans le cadre du système scolaire en tant qu'élèves, étudiants ou parents. (FRA, *EU-MIDIS – Rapport sur les principaux résultats*, 2009)

Voici quelques autres exemples de discrimination :

- un contenu raciste dans des manuels scolaires ;
- des comportements ou actes racistes de la part d'enseignants ou d'élèves ;
- la discrimination religieuse ;
- des incidents d'extrême-droite à l'école…

Des pratiques encourageantes…

Le Conseil de l'Europe a lancé un programme européen de formation de médiateurs roms. Au terme de leur formation, les médiateurs peuvent donner des conseils juridiques et administratifs aux personnes roms, pour les aider à surmonter toutes les difficultés auxquelles ils risquent d'être confrontés quand ils exercent leur droits, comme dans l'accès au logement, à l'éducation, à l'emploi et aux soins de santé.

Aux Pays-Bas, tous les incidents à caractère raciste qui ont lieu dans les établissements d'enseignement primaire, secondaire et professionnel sont consignés dans un système d'enregistrement national et le nombre de ces incidents est rendu public. (FRA, *Rapport annuel*, 2011)

Une plate-forme européenne pour l'intégration des Roms a été lancée en avril 2009 pour favoriser leur inclusion dans l'UE. Pour plus d'informations sur cette plate-forme, consulte le site www.equineteurope.org et si tu veux en savoir davantage sur la discrimination dans l'éducation, visite le site internet du Conseil de l'Europe : www.coe.int/romatravellers.

Si tu t'intéresses aux Roms et aux Gens du voyage dans l'UE, la FRA peut t'en dire plus. Va à la section « Publications » de notre site internet, où tu pourras lire diverses publications à ce sujet, http://fra.europa.eu.

LUNDI 13

MARDI 14

MERCREDI 15

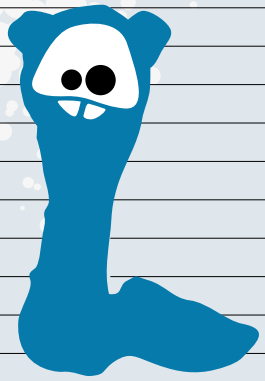

JEUDI 16

VENDREDI 17

SAMEDI 18

DIMANCHE 19

LUNDI 20

MARDI 21

MERCREDI 22

JEUDI 23

JOURNÉE INTERNATIONALE DU SOUVENIR DE LA TRAITE NÉGRIÈRE ET DE SON ABOLITION

VENDREDI 24

SAMEDI 25

DIMANCHE 26

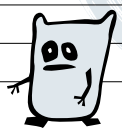

Place à tes idées !

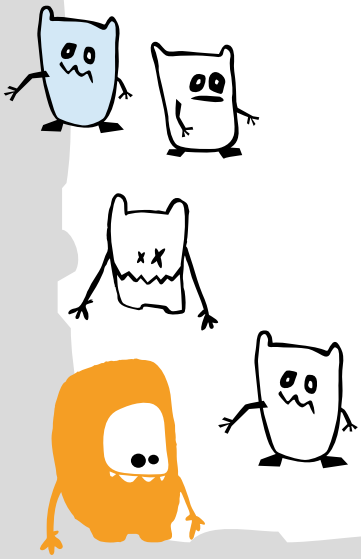

LUNDI 27

MARDI 28

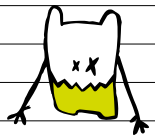

MERCREDI 29

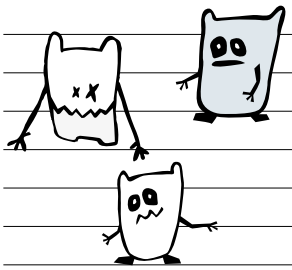

JEUDI 30

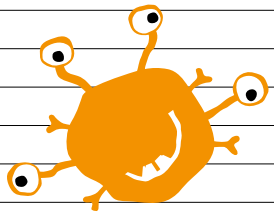

VENDREDI 31

SAMEDI 1

DIMANCHE 2

De quoi réfléchir…

Est-ce que les informations dans cet agenda te rappellent des expériences que tu as faites ou que d'autres personnes que tu connais ont faites?

LUNDI 3

MARDI 4

MERCREDI 5

JEUDI 6

VENDREDI 7

SAMEDI 8

DIMANCHE 9

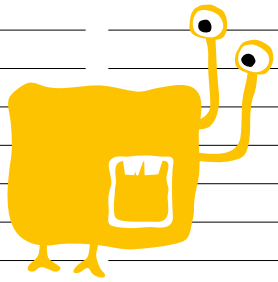

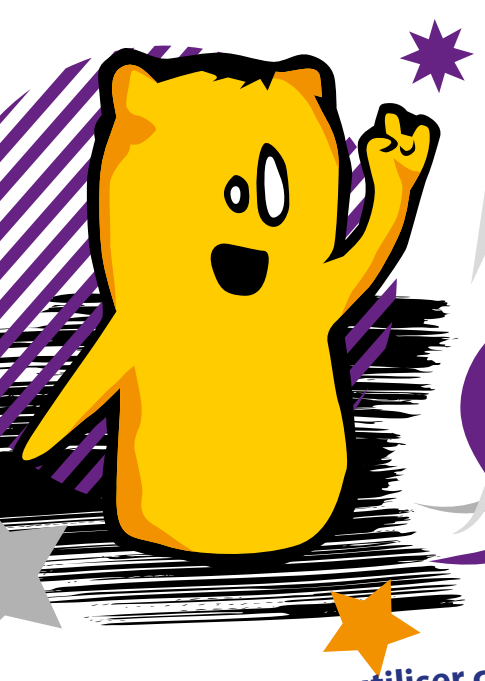

Connais tes Droits et partage tes connaissances !

« Ne craignez jamais d'élever votre voix... contre l'injustice, le mensonge et la cupidité. Si tout le monde… osait le faire, cela changerait notre planète. »
William Faulkner
Écrivain (1897–1962)

© Carl Van Vechten

Pourquoi ne pas utiliser cet agenda pour tester tes connaissances en matière de droits fondamentaux ?

Demande à tes amis ce qu'ils savent au sujet des questions abordées dans cet agenda.

Tu pourrais aussi commencer par regarder dans les journaux et les programmes de télévision, et glaner quelques exemples sur la manière dont les différents groupes de la société sont présentés (par exemple, les personnes ayant un handicap, les migrants ou les personnes issues de minorités). Propose que ce thème soit débattu en classe. Demande-toi si le portrait qui est fait de ces différents groupes est juste et impartial, ou s'il ne se résume pas plutôt à des stéréotypes.

Examine ensuite la situation dans ta communauté locale ou dans ton école. Qu'est-ce qui est fait pour lutter contre la discrimination ou la violation des droits fondamentaux ? Quelles autres mesures pourrais-tu suggérer ?

Peut-être ton instituteur ou ton professeur pourrait prévoir une excursion ou une visite de lieux où l'on travaille quotidiennement avec les droits de l'homme, tels qu'une prison, un tribunal ou un site historique. Il pourrait aussi inviter des représentants d'une organisation non gouvernementale œuvrant dans le domaine des droits de l'homme à faire part de leur expérience.

Le savais-tu ?

Dans plusieurs pays de l'UE (que l'on appelle aussi « États membres de l'UE »), une personne qui appartient à une minorité ethnique est plus susceptible de se faire arrêter par la police qu'une personne faisant partie de la population majoritaire.

Pourquoi ne pas essayer jeu de rôles !

1. Choisis une profession – comme agent de police, femme de ménage, agent de nettoyage, conducteur d'autobus, professeur ou propriétaire foncier – et fais équipe avec un ami ou un autre élève de ta classe ayant choisi une profession différente.
2. Imaginez ensemble une situation particulière, comme la recherche d'un emploi ou d'un appartement, ou le signalement d'un délit.
3. Discutez des droits fondamentaux qui pourraient être importants dans cette situation. Quels sont-ils ?
4. Entrez dans la peau de vos personnages et jouez la scène.
5. Quels sont les défis liés aux droits de l'homme que vous avez rencontrés pendant ce jeu de rôles ?

D'autres exemples et ressources pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme, des jeux de rôles et des activités ludiques sont proposés à l'adresse suivante : **eycb.coe.int/compass** ou **www.humanityinaction.org**.

LUNDI 10

MARDI 11

MERCREDI 12

JEUDI 13

VENDREDI 14

SAMEDI 15

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE

DIMANCHE 16

Ne laisse pas les autres décider à ta place ! Participe aux prises de décision ! Informe-toi sur les enjeux et forge ta propre opinion. Tu peux participer à la vie politique en allant voter, en manifestant de façon non violente, en prenant part à des débats avec des personnes qui ne partagent pas ton avis, ou de bien d'autres façons encore. Ne te contente pas d'être un simple spectateur. Veille à t'informer et implique-toi !

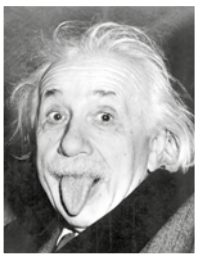

Copyright Buenos Dias / KPA

« Le monde est dangereux à vivre ! Non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire. »
Albert Einstein
physicien et théoricien allemand, lauréat du prix Nobel (1879-1955)

La citoyenneté active

Le savais-tu ?

Depuis février 2011, l'initiative citoyenne européenne permet à des comités de citoyens d'avancer des propositions, recueillant l'appui d'au moins un million de personnes sur des questions pour lesquelles des citoyens considèrent qu'il serait utile que l'Union européenne légifère. (www.citizens-initiative.eu)

Fondé en 1987, le **Parlement européen des jeunes**, est un forum unique où les jeunes peuvent contribuer activement à façonner leur société future. Tu trouveras de plus amples informations sur le Parlement européen des jeunes à l'adresse : www.eypej.org. Si tu es intéressé(e), demande à ton professeur comment tu peux participer aux sessions de ce Parlement.

L'initiative citoyenne européenne requiert :

- qu'un million de signatures soient collectées (sur papier ou par voie électronique) ;
- que les signataires soient issus d'au moins neuf des 27 États membres de l'UE ;
- que le nombre de signatures soit proportionnel à la taille du pays (il faut par exemple 72 000 signatures pour l'Allemagne, 24 750 pour la Roumanie et 4 500 pour Malte) ;
- que toutes les signatures soient collectées dans un délai de 12 mois.

« Personne ne naît bon citoyen ; aucune nation n'est une démocratie née. Ce sont deux processus qui évoluent toute la vie. Les jeunes doivent y être intégrés dès leur naissance. Une société qui se coupe de ses jeunes hypothèque son avenir. »
Kofi Annan
Ancien Secrétaire général des Nations Unies et lauréat du prix Nobel de la paix

© Getty Images/AFP

Fais entendre ta voix au sein du **Forum européen de la jeunesse :** www.youthforum.org.

LUNDI 17

MARDI 18

MERCREDI 19

JEUDI 20

VENDREDI 21

SAMEDI 22

DIMANCHE 23

LUNDI 24

MARDI 25

MERCREDI 26

JOURNÉE EUROPÉENNE DES LANGUES

JEUDI 27

VENDREDI 28

SAMEDI 29

DIMANCHE 30

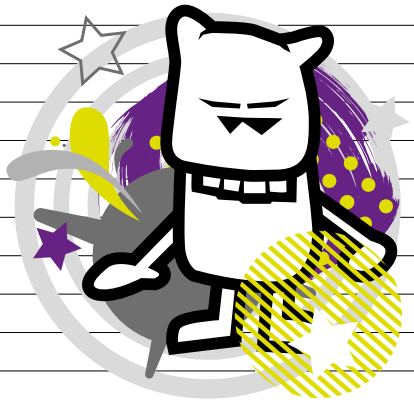

L'apprentissage des langues en Europe

Les 23 langues officielles de l'UE ne sont pas les seules langues à y être parlées. N'oublie pas qu'il existe également de nombreuses langues régionales et minoritaires encore parlées. En tout, aujourd'hui trois alphabets différents sont utilisés officiellement dans l'UE : les alphabets latin, grec et cyrillique !

Copyright Buenos Dias / Bridgeman

« Tout homme qui ne connaît aucune langue étrangère ignore la sienne. »
Johann Wolfgang von Goethe auteur dramatique,poète et romancier allemand (1749–1832)

Apprends à dire « merci » et « salut » dans les 23 langues officielles de l'UE. Va à la semaine 1 !

Pourquoi apprendre les langues ?

- pour comprendre les habitants d'un pays où tu vas en vacances
- parce que tu vas peut être à l'école avec des camarades qui parlent des langues étrangères
- pour te faire des amis dans d'autres pays
- parce que les employeurs ont souvent besoin de personnes qui parlent des langues étrangères
- parce que parler la langue de quelqu'un d'autre permet de mieux comprendre sa culture et sa manière de voir la vie

Dans de nombreuses régions de l'Union européenne, des groupes parlent une langue différente de celle de la majorité de la population de l'État dans lequel ils vivent. On estime à 40 millions le nombre de citoyens de l'UE qui font régulièrement usage d'une langue régionale ou minoritaire.

L'échange culturel nécessite, entre autres, de parler une langue commune. L'apprentissage de langues étrangères est donc une nécessité pour les Européens, qui sont appelés à circuler, à travailler et à communiquer dans une Union européenne de plus en plus étendue.

LUNDI 1

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES

MARDI 2

MERCREDI 3

JEUDI 4

VENDREDI 5

SAMEDI 6

DIMANCHE 7

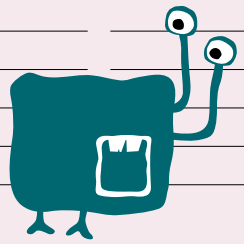

LUNDI 8

MARDI 9

MERCREDI 10

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ MENTALE

JEUDI 11

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FILLE

VENDREDI 12

SAMEDI 13

DIMANCHE 14

LUNDI 15

MARDI 16

MERCREDI 17

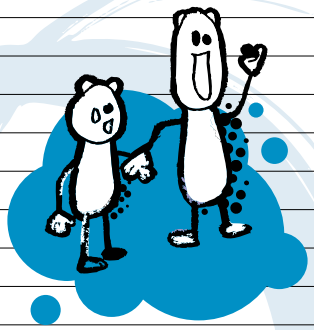

JEUDI 18

JOURNÉE EUROPÉENNE DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

VENDREDI 19

SAMEDI 20

DIMANCHE 21

la traite des enfants

As-tu déjà entendu parler de la « traite des enfants » ?

Un enfant est victime de la traite dès lors qu'il est déplacé dans un pays ou au-delà des frontières, que ce soit par la force ou non, pour être exploité. On entend par « exploitation » le fait d'être contraint de mendier, de se livrer à la prostitution ou de travailler. Certains appellent cela « l'esclavage moderne ». Savais-tu que les lignes d'assistance aux enfants ont reçu l'an dernier près de 10 000 appels en rapport avec la traite des enfants ?

Important :
La traite des êtres humains répond à une demande : certains hommes paient, en effet, pour avoir des relations sexuelles avec des mineurs d'âge. Que peut-on faire pour faire changer cela ? Pour le savoir, rends-toi sur le site internet de la campagne lancée par les acteurs Demi Moore et Ashton Kutcher, appelée les vrais hommes n'achètent pas de filles (*Real men don't buy girls*) : www.demiandashton.org

La traite des êtres humains est un délit épouvantable !

Les victimes (et leurs familles) sont souvent menacées, violées et soumises à des abus physiques et psychologiques.

La traite des êtres humains est une activité lucrative

Entre le 16e et le 19e siècle, les marchands d'esclaves se sont enrichis par millions, en vendant des esclaves africains aux Amériques. Aujourd'hui encore, cet esclavage moderne rapporte aux trafiquants énormément d'argent.

MTV a un site internet qui propose de la musique, des films et d'autres informations sur la traite des êtres humains. Jette-y un coup d'œil ! www.mtvexit.org

La traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants sont deux choses distinctes

Un passeur reçoit de l'argent pour aider des personnes à franchir illégalement des frontières, lors de voyages qui se révèlent souvent dangereux. Par exemple, certains passeurs organisent la traversée de la mer Méditerranée en canot à moteur, depuis les côtes africaines jusqu'en Espagne, en Italie ou à Malte. Les personnes qui font l'objet de ce trafic et qui parviennent à effectuer la traversée sont libres lorsqu'elles arrivent à destination, même si leur statut légal peut varier en fonction des pays.

Les victimes de la traite des êtres humains, en revanche, ne sont pas libres : elles sont asservies.

Que signifie ce symbole ?

FAIRTRADE

Vérifie la bonne réponse à la semaine 49 !

De quoi réfléchir…
Comment peux-tu être sûr(e) que les vêtements que tu achètes n'ont pas été fabriqués par des enfants exploités par des trafiquants ?

Tu peux faire bouger les choses !
Consulte le site internet de tes boutiques favorites et regarde ce qu'elles disent à propos du travail et de l'exploitation des enfants !

LUNDI 22

MARDI 23

MERCREDI 24

JEUDI 25

VENDREDI 26

SAMEDI 27

DIMANCHE 28

Un exemple d'exploitation des enfants

En 2005, la Cour européenne des droits de l'homme s'est prononcée dans le cadre d'une affaire concernant une jeune fille togolaise engagée comme domestique. Elle travaillait 15 heures par jour et n'avait aucun jour de repos. Elle devait à la fois s'occuper des enfants et faire le ménage, et dormait sur un matelas posé à même le sol dans la chambre des enfants. Elle n'était pas payée. La Cour a déclaré que ces conditions étaient une violation de l'article 4 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui interdit l'esclavage, la servitude et le travail forcé.

LUNDI 29

MARDI 30

MERCREDI 31

JEUDI 1

VENDREDI 2

SAMEDI 3

DIMANCHE 4

LUNDI 5

MARDI 6

MERCREDI 7

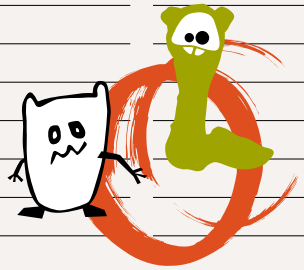

JEUDI 8

VENDREDI 9

COMMÉMORATION DU POGROM DE LA « NUIT DE CRISTAL » DE NOVEMBRE 1938

SAMEDI 10

ADOPTION DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

DIMANCHE 11

LUNDI 12

MARDI 13

MERCREDI 14

JEUDI 15

VENDREDI 16

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA TOLÉRANCE

SAMEDI 17

DIMANCHE 18

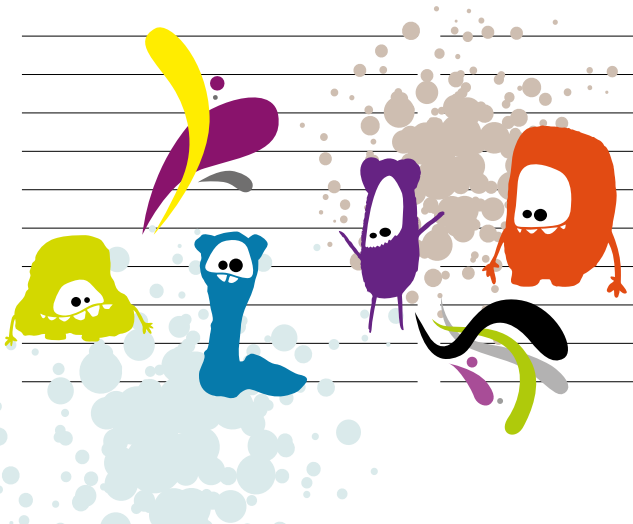

LA VIOLENCE DOMESTIQUE

On entend par violence domestique la violence qui a lieu à la maison. La violence domestique n'est pas un accident. Les gens ne deviennent pas violents simplement parce qu'ils sont stressés, ont trop bu, ou sont au chômage. Il s'agit plutôt d'une décision délibérée de nuire à une autre personne, de la contrôler ou de faire en sorte qu'elle se sente impuissante ! Trop souvent, les femmes et les enfants risquent de subir des violences domestiques.

La violence domestique peut prendre de multiples formes :

- physique (coups, gifles, bousculades, étranglement, voire meurtre) ;
- mentale ou psychologique (insultes, humiliation, intimidation, diffamation, négligence, menaces de suicide, harcèlement et terreur psychologique) ;
- sexuelle (viol, agressions ou abus sexuels) ;
- financière ou économique (contrôler les ressources financières, amasser de l'argent pour le garder ou empêcher quelqu'un d'ouvrir un compte).

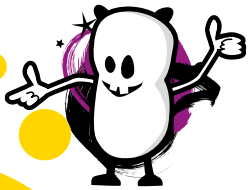

Des enfants résidant dans un refuge pour femmes battues ont confié :
« Cela me fait mal aussi. J'ai vu comment il battait ma maman. Je ressentais de la tristesse et tout tremblait à l'intérieur de moi. », **Sabina**, 11 ans.
« Je m'interposais toujours entre lui et ma mère, afin qu'il ne la batte pas elle, mais qu'il me frappe moi. », **Bernhard**, 14 ans.

De telles violences peuvent avoir des conséquences graves pour les victimes, en particulier lorsqu'il s'agit d'enfants. Ils peuvent avoir des problèmes pour dormir ou se concentrer. Ils peuvent avoir des troubles du comportement alimentaire ou aussi devenir coléreux et agressifs. Certains en vont même jusqu'à se suicider.

Les enfants ont le droit de grandir dans un foyer où ils ne subissent aucun mauvais traitement. La violence domestique est illégale et l'État a le devoir de protéger les enfants. Si tu subis des violences, tu devrais le signaler à la police.

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

En 2011 et 2012, la FRA mènera la première enquête à l'échelle européenne sur laviolence sexiste à l'égard des femmes. Les enquêteurs collecteront des informations détaillées sur les violences, les personnes qui les commettent et les situations dans lesquelles cette violence se manifeste. Les résultats de l'enquête seront rendus publics en 2013 et seront utilisés pour mieux aider les victimes. Pour plus d'informations, consulte : http://fra.europa.eu.

LUNDI 19

MARDI 20

JOURNÉE UNIVERSELLE DE L'ENFANT

MERCREDI 21

JEUDI 22

VENDREDI 23

SAMEDI 24

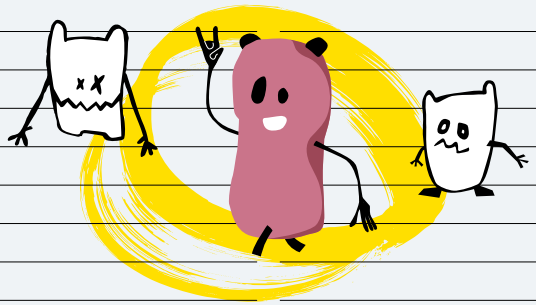

DIMANCHE 25

JOURNÉE MONDIALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

LUNDI 26

MARDI 27

MERCREDI 28

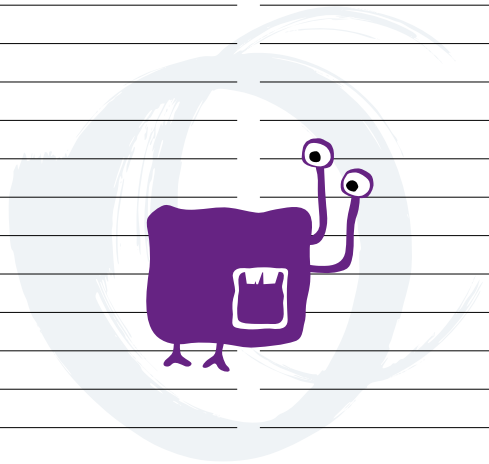

JEUDI 29

VENDREDI 30

SAMEDI 1

DIMANCHE 2

Les droits des personnes handicapées sont édictés dans la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CRPD). Les 27 États membres de l'UE ont tous ratifié cette convention, soulignant ainsi leur engagement à faire mieux connaître et à protéger ces droits.

« La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées transmet un message clair : il n'appartient pas aux personnes handicapées de s'adapter à la société, mais à la société elle-même de s'adapter aux besoins des personnes handicapées. »
(**Morten Kjaerum,** Directeur de la FRA)

LE HANDICAP

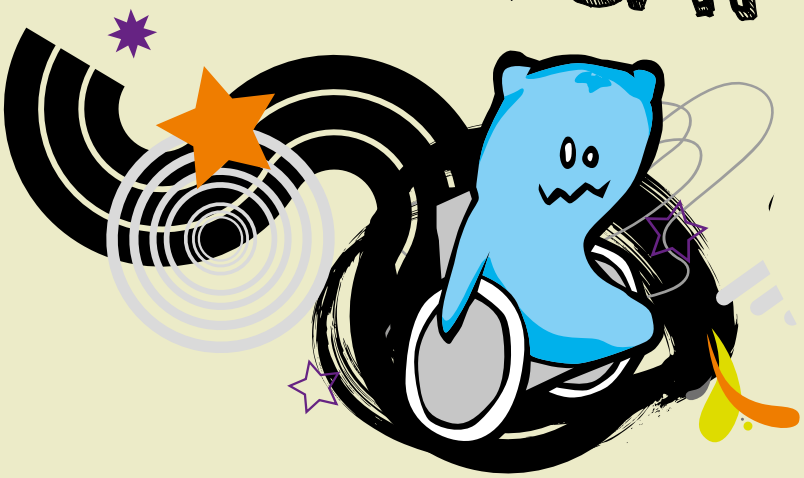

Les faits :

- On compte 80 millions de personnes handicapées en Europe.
- À l'échelle mondiale, environ 180 millions de jeunes âgés de 10 à 24 ans vivent avec un handicap physique, sensoriel, une déficience mentale, ou des problèmes de santé mentale suffisamment conséquents pour avoir des répercussions sur leur quotidien.
- Les jeunes avec un handicap sont deux à cinq fois plus exposés aux risques de violences que leurs camarades sans handicap.
- Neuf personnes sur 10 souffrant de troubles d'apprentissage ont subi des brimades ou des brutalités, ou ont été victimes d'un crime.

Si ton vote n'est pas pris en compte, est-ce-que cela veut dire que tu ne comptes pas ?
Le droit de vote est un droit fondamental reconnu à tous les citoyens de l'UE. Cependant, dans certains États membres de l'UE, les personnes présentant une déficience intellectuelle ou celles souffrant de problèmes de santé mentale sont victimes de discrimination car elles ne peuvent exercer ce droit.
(FRA *Le droit à la participation politique des personnes souffrant de troubles mentaux et des personnes handicapées mentales*, 2010)

Le modèle du handicap centré sur l'incapacité

Tu ne dois pas sortir tout **seul** !

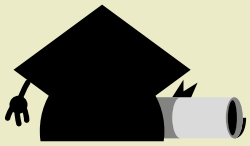

Tu n'as pas besoin **De formation** !

Le problème, c'est la personne handicapée.

Tu es **malade** !

Tu ne dois pas avoir de **relations** !

Les faits :

95 % des sites internet ne sont pas accessibles aux personnes handicapées car les textes sont difficiles à lire, les boutons de commande sont difficile à cliquer, les documents audio difficiles à écouter ou les vidéos difficiles à visualiser.

L'éducation pour tous

Chacun devrait avoir le droit de choisir le type d'éducation qu'il souhaite recevoir. Selon la Convention des Nations Unies, les personnes handicapées ont le droit à l'éducation et doivent pouvoir exercer ce droit sans discrimination et sur la base du principe de l'égalité des chances. Les États doivent faire en sorte que le système éducatif pourvoie à l'insertion scolaire de tous, ce qui mène au plein épanouissement du potentiel humain, de la personnalité, des aptitudes et du sentiment de dignité et d'estime de soi.

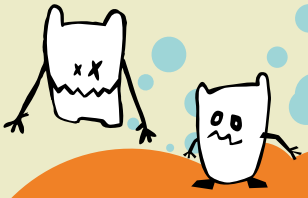

Le savais-tu ?

Les nazis ont mené une campagne d'euthanasie agressive pour tenter d'éradiquer les personnes qu'ils considéraient « indignes de vivre ». Sur une courte période, 70 300 personnes ont ainsi été tuées. Officiellement, le programme d'euthanasie visait les personnes ayant un handicap mental ou physique, mais il s'étendait, en réalité, à toutes les personnes considérées comme constituant une menace pour le régime nazi. (Association Olokaustros, 2008)

Les faits :

Sur l'ensemble de la population européenne, 18 % suivent des études universitaires, mais seuls 9 % des personnes handicapées vont à l'université.

Comment les élèves handicapés peuvent-ils participer aux activités journalières de ton école ?

Le modèle du handicap centré sur les capacités

Avec des ustensiles de cuisine adaptés.

Avec un ordinateur adapté.

Le problème, ce sont les barrières

Avec un assistant personnel, des amis et/ou un taxi.

Avec une voiture automatique.

Le 3 décembre est la **Journée internationale des personnes handicapées** depuis 1992. À cette occasion, des activités sont organisées partout dans le monde pour sensibiliser l'opinion publique à des sujets particuliers. En 2011, la campagne s'est concentrée sur l'intégration des personnes handicapées dans les politiques et les programmes de développement, en vue de créer une « société pour tous » du 21e siècle. Les années précédentes, l'accent avait été mis sur des thèmes comme l'autonomie des personnes handicapées et l'accessibilité.

LUNDI 3

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

MARDI 4

MERCREDI 5

JEUDI 6

VENDREDI 7

SAMEDI 8

DIMANCHE 9

Réponse : c'est le symbole du commerce équitable. Celui-ci est attribué aux entreprises ayant reçu le label de certification Fairtrade pour le haut niveau d'éthique dont elles font preuve dans leurs méthodes de travail, par exemple en veillant à ce que leurs employés reçoivent un salaire décent et aient le droit d'adhérer à un syndicat. Ces entreprises doivent aussi s'assurer qu'aucun de leurs fournisseurs ou prestataires extérieurs n'a recours au travail forcé ou ne fait travailler des enfants.

Chaque année, des milliers de personnes entrent dans l'Union européenne. Certaines d'entre elles viennent parce qu'elles ont besoin d'une protection internationale et qu'elles sont en droit de demander l'asile (ce sont des « demandeurs d'asile »), d'autres viennent pour améliorer leurs perspectives d'avenir. Lorsque les personnes migrantes ne disposent pas des documents requis pour rester et vivre dans un pays, elles se trouvent en situation « irrégulière » sur le plan juridique. Elles sont dès lors plus exposées au risque de violation de leurs droits fondamentaux.

Savais-tu que dans l'UE, un grand nombre des travailleurs domestiques sont des migrants ? Bien que beaucoup travaillent, ils ne sont pas toujours légalement dans l'UE. De plus, la plupart des migrants en situation irrégulière employés comme travailleurs domestiques sont des femmes.

les migrants en situation irrégulière

Le risque d'être repérés ou expulsés empêche ces migrants d'aller à la police ou de se tourner vers la justice, même lorsqu'ils sont victimes d'abus graves ou d'exploitation. Beaucoup d'entre eux sont employés, par exemple, comme travailleurs domestiques et sont chargés de s'occuper des enfants ou des personnes âgées et/ou de nettoyer la maison ou d'effectuer d'autres tâches ménagères.

Leur statut de migrants en situation irrégulière rend ce groupe très vulnérable à l'exploitation et aux sévices physiques. Les formes d'exploitation les plus courantes concernent, entre autres, un bas salaire, un nombre d'heures de travail excessif et l'absence d'indemnisation en cas d'accident du travail.

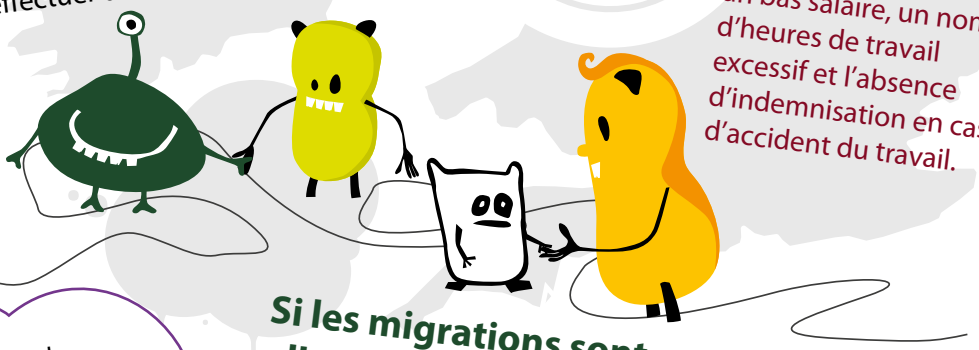

Connais-tu des travailleurs domestiques qui font le ménage ou s'occupent d'enfants ou de personnes âgées ? Est-ce que cette personne reçoit à une rémunération équitable et a le droit à un congé de maladie, à des congés payés, à une assurance-maladie et à une indemnisation en cas d'accident du travail ?

Si les migrations sont correctement gérées, elles peuvent être bénéfiques tant aux personnes migrantes qu'aux pays d'accueil !

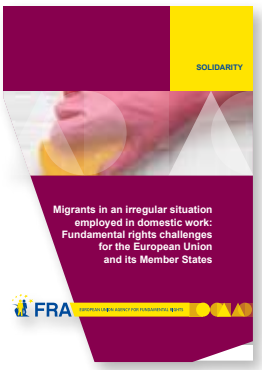

Lis les avis de la FRA pour améliorer leur situation, dans le rapport sur Les migrants en situation irrégulière employés dans le secteur du travail domestique, disponible sur le site : http://fra.europa.eu.

LUNDI 10

JOURNÉE DES DROITS DE L'HOMME

MARDI 11

MERCREDI 12

JEUDI 13

VENDREDI 14

SAMEDI 15

DIMANCHE 16

LUNDI 17

MARDI 18

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANTS

MERCREDI 19

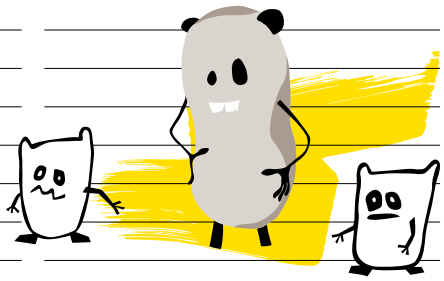

JEUDI 20

VENDREDI 21

SAMEDI 22

DIMANCHE 23

Place à tes idées !

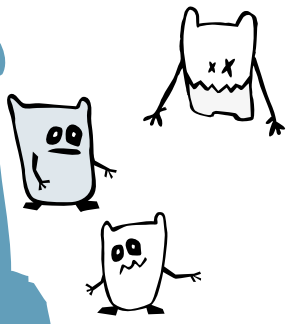

LUNDI 24

MARDI 25

MERCREDI 26

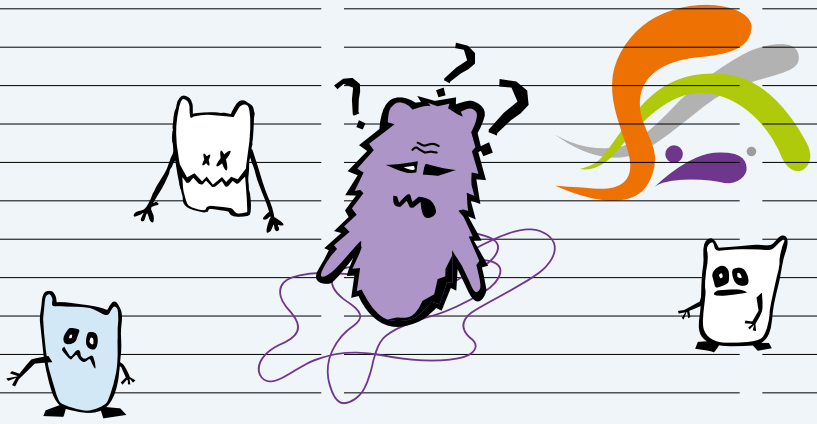

JEUDI 27

VENDREDI 28

SAMEDI 29

DIMANCHE 30

SALUT !

Gaeilge – GA – Irlandais
Salut – Dia duit
Merci – Go raibh maith agat/agaibh

Български – BG – Bulgare
Salut – Здравей
Merci – Благодаря

Čeština – CS – Tchèque
Salut – Ahoj
Merci – Děkuji

Slovenščina – SL – Slovène
Salut – Zdravo
Merci – Hvala

Dansk – DA – Danois
Salut – Hej
Merci – Tak

English – EN – Anglais
Salut - Hello
Merci – Thank you

Elinika – EL – Grec
Salut – Γειά σου
Merci – Σ'ευχαριστώ

Nederlands – NL – Néerlandais
Salut – Hallo
Merci – Dank u

Eesti – ET – Estonien
Salut – Tere
Merci – Tänan

Italiano – IT – Italien
Salut – Ciao
Merci – Grazie

Français – FR – Français
Salut
Merci

Español – ES – Espagnol
Salut – Hola
Merci – Gracias

Polski – PL – Polonais
Salut – Cześć
Merci – Dziękuję

Latviesu valoda – LV – Letton
Salut – Sveiki
Merci – Paldies

Magyar – HU – Hongrois
Salut – Szia
Merci – Köszönöm

Lietuviu kalba – LT – Lituanien
Salut – Labas
Merci – Ačiū

Slovenčina – SK – Slovaque
Salut – Ahoj
Merci – Ďakujem

Português – PT – Portugais
Salut – Olá
Merci – Obrigado

Svenska – SV – Suédois
Salut – Hej
Merci – Tack

Română – RO – Roumain
Salut – Alo
Merci – Mulțumesc

Suomi – FI – Finnois
Salut – Hei
Merci – Kiitos

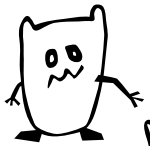

Deutsch – DE – Allemand
Salut – Hallo
Merci – Danke

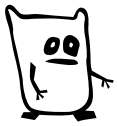

Malti – MT – Maltais
Salut – Hello
Merci – Grazzi

LUNDI 31

MARDI 1

MERCREDI 2

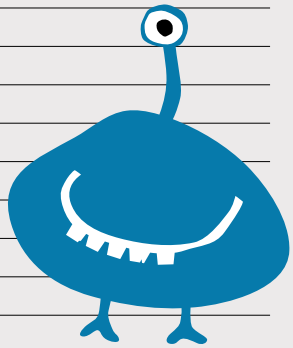

JEUDI 3

VENDREDI 4

SAMEDI 5

DIMANCHE 6

« Je pense que chacun est différent et a le droit de l'être, sans exception, quelle que soit sa mentalité, la couleur de sa peau ou sa religion. Ce n'est pas à cause de ces différences qu'il ou elle est un être humain de deuxième catégorie. Mon souhait est que les gens puissent avoir l'esprit bien plus ouvert par rapport aux étrangers et à leur mode de vie. »

Rivka, 21 ans, Allemagne

LUNDI 7

MARDI 8

MERCREDI 9

JEUDI 10

VENDREDI 11

SAMEDI 12

DIMANCHE 13

LUNDI 14

MARDI 15

MERCREDI 16

JEUDI 17

VENDREDI 18

SAMEDI 19

DIMANCHE 20

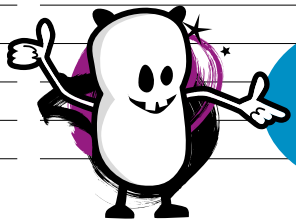

Savais-tu que seulement une personne sur quatre parmi celles interrogées par la FRA dans le cadre de l'enquête EU-MIDIS connaissait l'existence de lois contre la discrimination dans le domaine du logement, des services et de l'emploi ?

LES MULTIPLES FACETTES DE LA DISCRIMINATION

Pour quelles raisons une personne peut-elle être victime de discrimination ? Qu'est-ce qui peut motiver la discrimination et quelles formes peut-elle prendre ?

Pour plus d'informations sur la campagne de lutte contre les discriminations de l'UE, consulte le site www.stop-discrimination.info.

Adoptée en 2000, la « Directive sur l'égalité raciale » représente le texte de loi le plus important de l'UE pour lutter contre la discrimination raciale et la discrimination fondée sur l'origine ethnique. Les États membres sont tenus de désigner un organisme chargé de la « mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique ». Depuis 2010, tous les États membres de l'UE disposent d'un tel organisme.

« On m'a refusé l'entrée d'une boîte de nuit en raison de la couleur de ma peau ».
Philip, 22

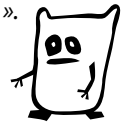

IL Y A LA DISCRIMINATION DIRECTE...

On parle de **discrimination directe** lorsqu'une personne est moins bien traitée qu'une autre dans une situation comparable, en raison de sa « race » ou de son origine ethnique, de sa religion ou de ses convictions, d'un handicap, de son âge ou de son orientation sexuelle.

Un exemple de discrimination directe :
En 2010, quatre migrants polonais qui travaillaient en **Irlande** sur un site industriel ont été victimes de discrimination. Ils avaient l'interdiction de parler polonais entre eux durant leur pause-déjeuner, étaient soumis à des violences verbales directes et aussi à des brimades sur l'odeur de la nourriture polonaise et des Polonais, soit disant désagréable.
Le tribunal irlandais pour l'égalité (l'*Irish Equality Tribunal*) leur a reconnu le droit à une indemnisation. (FRA, *Rapport annuel*, 2011).

... ET LA DISCRIMINATION INDIRECTE

La **discrimination indirecte** se produit lorsqu'une pratique ou une politique apparemment neutre lors de son adoption entraîne, en pratique, des désavantages pour certaines catégories de personnes, en raison de leur origine ethnique, de leur religion ou conviction particulière, d'un handicap, de leur genre, de leur âge ou de leur orientation sexuelle. Même si au premier abord, une mesure peut sembler égalitaire, elle peut désavantager certaines personnes.

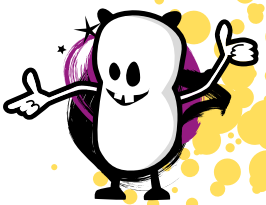

Un exemple de discrimination indirecte :
Un employeur insiste pour qu'un candidat à un emploi maîtrise parfaitement une langue particulière, bien que cela ne soit pas réellement nécessaire pour le poste en question.

En Allemagne, un homme né en Côte d'Ivoire a vu sa candidature à un poste de facteur être refusée à trois reprises, alors que le poste restait vacant. L'argument avancé pour justifier son rejet était que son allemand n'était pas assez bon, alors qu'il avait déjà travaillé dans des bureaux allemands. Le tribunal du travail a estimé que cette situation constituait une discrimination indirecte illicite, fondée sur l'origine ethnique, et il a ordonné que la personne soit indemnisée.
(FRA, *Rapport annuel, 2011*)

ET MÊME LA DISCRIMINATION MULTIPLE !

On parle de **discrimination multiple** lorsqu'une personne subit une discrimination fondée sur plusieurs éléments, comme par exemple le sexe, la religion et l'origine ethnique.

Un exemple de discrimination multiple :
En août 2010, un médecin établi dans une petite ville de la Hesse, en Allemagne, a décidé de ne pas soigner les femmes musulmanes vêtues d'un foulard, les patients ne possédant pas une connaissance élémentaire de l'allemand et les « familles islamiques de plus de cinq enfants ». Il a apposé une affiche énumérant ces nouvelles règles dans son cabinet.

LUNDI 21

MARDI 22

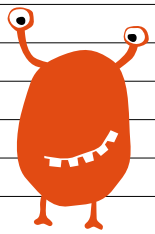

MERCREDI 23

JEUDI 24

VENDREDI 25

SAMEDI 26

DIMANCHE 27

JOURNÉE INTERNATIONALE DE COMMÉMORATION EN MÉMOIRE DES VICTIMES DE L'HOLOCAUSTE

Le savais-tu ?

Les personnes issues de minorités ethniques sont, en moyenne, cinq fois plus susceptibles d'être victimes de discrimination multiple que les autres. Pour en savoir davantage, lis le rapport de la FRA sur la discrimination multiple (EU-MIDIS – Données en bref 5 : La discrimination multiple, 2011).

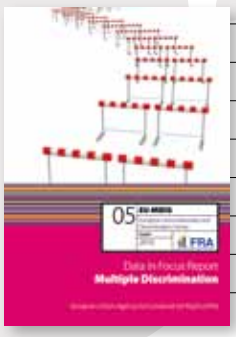

Une étude menée par la FRA sur l'Holocauste et l'enseignement des droits de l'homme révèle que les sites commémoratifs et les musées consacrés à l'Holocauste sont vecteurs d'apprentissage, tant en ce qui concerne les faits historiques que la connaissance des droits de l'homme. Pourtant, peu d'institutions font de la sensibilisation aux droits de l'homme une priorité, et rares sont les établissements scolaires qui établissent une corrélation entre l'Holocauste et les droits de l'homme. L'enseignement des droits de l'homme et l'enseignement de l'Holocauste peuvent, cependant, se compléter en mettant l'accent sur les leçons tirées des violations des droits de l'homme commises par le passé et en alimentant la réflexion sur les difficultés d'aujourd'hui en matière de droits de l'homme. Le manuel de la FRA pour les enseignants donne des conseils pratiques sur les possibilités d'intégration de l'enseignement de l'Holocauste et des droits de l'homme dans les programmes scolaires.

Comprendre le passé pour éclairer l'avenir

Yad Vashem, Jérusalem

Le « mémorial vivant » de l'Holocauste pour le peuple juif, Yad Vashem, permet d'entretenir la mémoire des événements passés et d'en faire comprendre tout le sens aux nouvelles générations. Depuis plus d'un demi-siècle, Yad Vashem s'attache à effectuer un travail de mémoire reposant sur quatre piliers :

- la commémoration
- la documentation
- la recherche
- l'éducation

Site internet de Yad Vashem :
www.yadvashem.org

Le Mémorial de Mauthausen

Au cours de la seconde guerre mondiale, le régime nazi a érigé un camp de concentration à Mauthausen, en Autriche. Un grand nombre de personnes ont été emprisonnées et torturées dans ce camp. Peu après la fin de la guerre, en 1947, le Mémorial de Mauthausen a été institué sur le site de cet ancien camp de concentration. Les visiteurs peuvent voir comment des centaines de milliers de personnes ont été torturées et assassinées au cœur même de la société civile.

Site internet du Mémorial de Mauthausen :
www.mauthausen-memorial.at

Situé à Paris, le **Mémorial de la Shoah*** est le plus grand centre de recherche, d'information et de sensibilisation d'Europe consacré au génocide des Juifs durant la seconde guerre mondiale. Le musée propose des expositions, des conférences et une collection exceptionnelle d'archives, ainsi que de nombreux programmes spécialement conçus pour les élèves et leurs professeurs. Toutes ces activités s'inscrivent dans le cadre d'une réflexion sur les génocides du 20e siècle.

Site internet du Mémorial de la Shoah :
www.memorialdelashoah.org

* Le terme « *Holocaust* » (Holocauste) est le terme couramment utilisé en anglais, tandis que le français utilise plutôt le terme hébreu « *Shoah* » qui signifie « catastrophe ».

LUNDI 28

JOURNÉE EUROPÉENNE DE LA PROTECTION DES DONNÉES

MARDI 29

MERCREDI 30

73 % des citoyens de l'UE aimeraient qu'elle joue un plus grand rôle dans la promotion et la protection des droits fondamentaux en Europe. (Eurobaromètre, *Le rôle de l'UE dans le domaine des politiques de justice, liberté et sécurité*)

JEUDI 31

VENDREDI 1

SAMEDI 2

DIMANCHE 3

Sais-tu que depuis 2007 l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, basée à Vienne, met son expertise dans le domaine des droits fondamentaux à la disposition des institutions de l'UE, des États membres et du grand public?
Pour en savoir davantage :
http://fra.europa.eu

LA PROTECTION DES DONNÉES

TU AS AUSSI DES DROITS SUR L'INTERNET !

Tu trouves sans doute que la protection des données est un sujet ennuyeux. Pourtant, à chaque fois que tu t'enregistres sur un site internet ou que tu publies des informations en ligne, par exemple sur Facebook, tu communiques des données à caractère personnel, telles que ton nom, ton âge, ton adresse, ton numéro de téléphone et tes centres d'intérêt.
Sois prudent ! Les données te concernant t'appartiennent, mais pourraient être utilisées de manière incorrecte ou abusive par d'autres personnes. Tout le monde n'a pas de bonnes intentions en ligne. Sur la base de tes données, certains délinquants peuvent tenter d'accéder à ton ordinateur ou de te ruser pour te faire acheter quelque chose ; d'autres pourraient même vouloir apprendre à te connaître en personne en vue de te faire du mal.

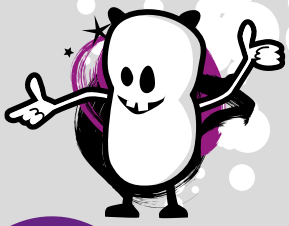

En vertu de la législation, tu as le droit de savoir comment tes données sont utilisées et d'accéder aux informations te concernant. Si tu as moins de 18 ans, tes parents peuvent décider de l'utilisation qui peut être faite de tes données à caractère personnel. Pour connaître la liste complète de tes droits, consulte le guide « Protection des données dans l'Union européenne – Vos droits en tant que personne concernée » et consulte :
http://ec.europa.eu/justice/policies/privacy/guide
ou http://ec.europa.eu/justice/data-protection/individuals

Le savais-tu ?
Les entreprises qui hébergent un site internet sont tenues légalement de retirer tes données de leur site si tu leur demandes de le faire. Cela vaut aussi pour ton profil, tes photos et tes messages ou textes !

Si tu recherches ton nom dans Google, quelles informations te concernant trouves-tu ? Si tu peux trouver ces informations, d'autres le peuvent aussi !

QUELQUES CONSEILS PRÉCIEUX

- **Veille à créer des profils sûrs** – contrôle leur accès et sois attentif aux informations que tu rends publiques.
- **Protège ta vie privée en ligne** – ne communique jamais des informations à caractère personnel en ligne, à moins d'utiliser un surnom. Si tu dois communiquer ces données, assure-toi de la fiabilité du site internet et vérifie pour quelle raison le site a besoin de ces données !
- **Respecte les autres** – tes informations sont privées, celles des autres également. Si quelqu'un vend des données te concernant à d'autres personnes sans ton consentement, c'est un délit !
- **Tu n'es pas invisible** – l'internet garde des traces de toutes les activités. Les moteurs de recherche collectent les informations et les stockent. Dès lors qu'une information est sur la toile, elle acquiert une dimension mondiale !

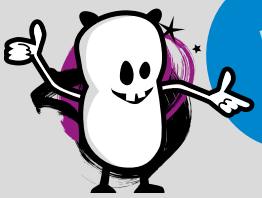

Tu n'es pas content ?
Prends contact avec l'autorité chargée de la protection des données dans ton pays.

Pour en savoir davantage, consulte le rapport 2010 de la FRA intitulé *La protection des données à caractère personnel dans l'Union européenne : le rôle des autorités nationales chargées de la protection des données*.

LUNDI 4

MARDI 5

MERCREDI 6

JEUDI 7

VENDREDI 8

SAMEDI 9

DIMANCHE 10

LUNDI 11

MARDI 12

MERCREDI 13

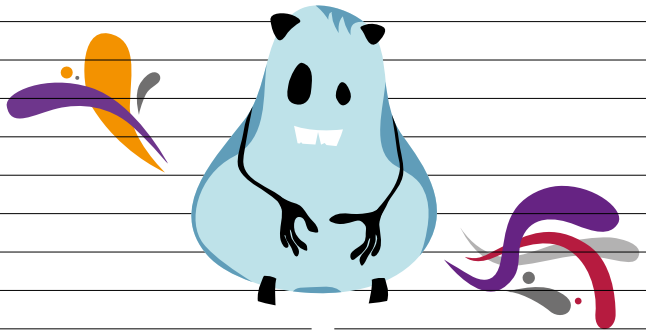

JEUDI 14

VENDREDI 15

SAMEDI 16

DIMANCHE 17

LUNDI 18

MARDI 19

MERCREDI 20

JEUDI 21

VENDREDI 22

SAMEDI 23

DIMANCHE 24

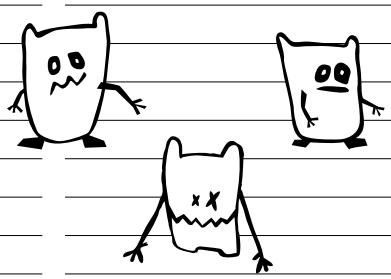

Place à tes idées !

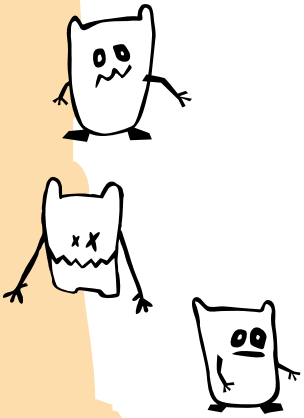

LUNDI 25

MARDI 26

MERCREDI 27

JEUDI 28

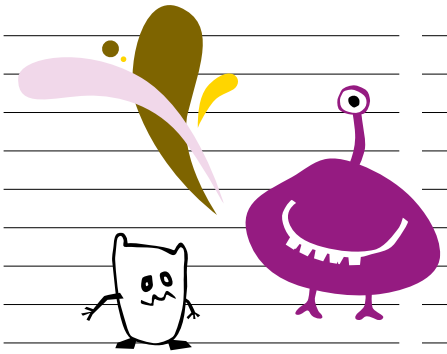

VENDREDI 1

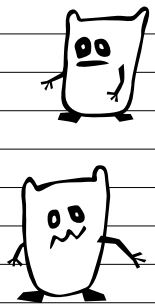

SAMEDI 2

DIMANCHE 3

LUNDI 4

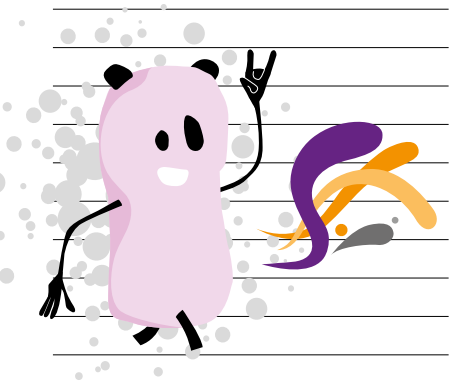

MARDI 5

MERCREDI 6

JEUDI 7

VENDREDI 8

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

SAMEDI 9

DIMANCHE 10

Égalité des sexes = Égalité entre les femmes et les hommes

L'égalité entre femmes et hommes est un droit fondamental !

Aux termes de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, c'est aussi une obligation juridique protégée par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), dont le siège est à Luxembourg.

Les stéréotypes liés au genre sont une des causes les plus tenaces d'inégalité entre les hommes et les femmes. Bien que les modes de vie et les comportements de genre aient considérablement évolué, les stéréotypes de genre demeurent ancrés dans la réalité de tous les jours.

La perception de ce qui est « féminin », de ce qui est « masculin », et de la manière dont « devraient » se conduire respectivement les garçons et les filles façonne le comportement dès le plus jeune âge et détermine les choix de style de vie que chacun est amené à faire. Elle a aussi pour effet de fixer certaines limites à ce qui est socialement acceptable pour les hommes et pour les femmes, à la maison ou dans le cadre des relations, tout en orientant les décisions concernant notamment, l'éducation, le travail, les loisirs, les loisirs et même l'apparence physique.

Les stéréotypes liés au genre « piègent » les femmes et les hommes dans certains rôles sociaux, restreignent leurs choix et leurs aspirations, et peuvent avoir des conséquences négatives tant pour les femmes que pour les hommes.

Les **filles** sont supposées aimer jouer à la poupée et être sensibles aux besoins des autres. Elles sont généralement confortées par leur entourage dans leur désir de faire de la danse. Plus tard, elles sont supposées choisir des professions orientées vers le domaine social et devenir de bonnes mères et de bonnes aides-soignantes.

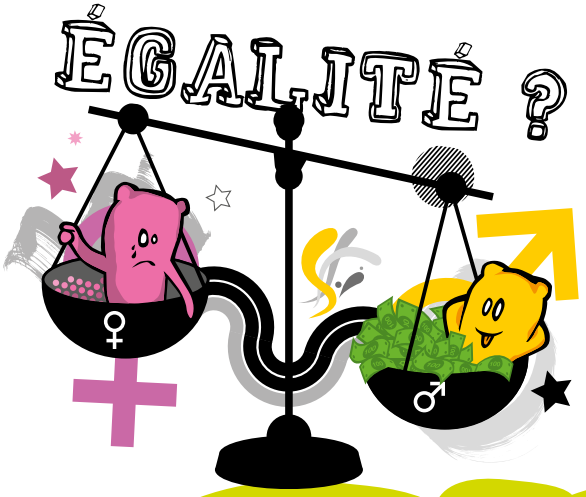

Les **garçons,** quant à eux, sont supposés aimer jouer avec des voitures, être actifs et avoir comme rêve de devenir un jour policier ou pilote. À l'âge adulte, ils sont censés soutenir leur famille, mais se concentreraient davantage à leur carrière qu'à leur famille.

Faut-il combattre les stéréotypes sexistes ?

Oui, si nous voulons que tous, hommes et femmes, puissent faire leur choix librement et puissent poursuivre une identité qui leur permette de réaliser pleinement leur potentiel, leurs aspirations et leurs ambitions.

Afin de dresser la carte des perceptions et des comportements stéréotypés liés au genre, l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) a lancé une étude en 2010 pour recueillir des témoignages sur les expériences de personnes interrogées dans tous les États membres de l'UE. Ces témoignages permettront à l'EIGE – dont le siège est établi à Vilnius, en Lituanie – à la fois d'analyser plus spécifiquement l'influence des stéréotypes de genre sur les perceptions et la vie de chacun, et de proposer des solutions susceptibles de déclencher un changement dans les comportements.

L'EIGE œuvre pour une plus grande égalité de genre dans l'UE, en collaboration avec les institutions et les États membres de l'UE. La FRA coopère avec l'EIGE dans des domaines-clés, tels que la collecte d'informations sur les violences envers les femmes dans l'UE.

Pour de plus amples informations sur l'EIGE, consulte le site : *www.eige.europa.eu.*

LUNDI 11

MARDI 12

MERCREDI 13

JEUDI 14

VENDREDI 15

SAMEDI 16

DIMANCHE 17

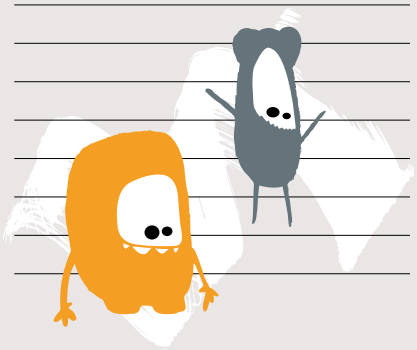

racisme et discrimination raciale

La discrimination raciale découle de la croyance selon laquelle les différences relatives au caractère humain sont déterminées par l'origine raciale. Il s'agit là d'une conception discriminatoire qui est avancée pour justifier le traitement plus défavorable réservé à certaines personnes par rapport à d'autres.

« […] toute doctrine de supériorité fondée sur la différenciation entre les races est scientifiquement fausse, moralement condamnable et socialement injuste et dangereuse et […] rien ne saurait justifier, où que ce soit, la discrimination raciale, ni en théorie ni en pratique […]. »

(Organisation des Nations Unies, Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale)

Adoptée en 2000, la directive sur l'égalité raciale représente l'œuvre maîtresse de la législation de l'UE contre la discrimination raciale ou fondée sur l'origine ethnique.

La FRA lancera, en 2012, une enquête sur les expériences et les perceptions des personnes juives de l'antisémitisme. Les résultats de cette enquête permettront de dresser un tableau plus complet de la situation et aideront les décideurs politiques à combattre le problème de l'antisémitisme dans l'UE d'aujourd'hui.

Lors d'une enquête menée aux Pays-Bas, 18 % des personnes issues de minorités ethniques ont déclaré avoir été victimes de refus d'emploi, motivés, selon elles, par la discrimination.
(FRA, *Rapport annuel*, 2011)

Que sais-tu de la discrimination raciale et de la xénophobie en Europe ?

Savais-tu qu'il existe une Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale ? Sais-tu pourquoi ?

Le 21 mars 1960, lors d'une manifestation pacifique contre l'apartheid organisée à Sharpeville en Afrique du Sud, la police a ouvert le feu sur les manifestants, tuant 69 personnes et en blessant 180 autres. Pour commémorer cette tragédie, les Nations Unies ont déclaré le 21 mars « Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale » et en appelant la communauté internationale à agir ensemble pour lutter contre le racisme et la discrimination.

« Personne ne naît en haïssant une autre personne à cause de la couleur de sa peau, de ses origines, ou de sa religion. Les gens apprennent à haïr ; et s'ils peuvent apprendre à haïr, on peut leur apprendre à aimer car l'amour vient de manière plus naturelle au cœur humain que son contraire. »
Nelson Mandela
Militant des droits de l'homme et ancien président d'Afrique du Sud

La liste des organismes de promotion de l'égalité chargés de venir en aide aux victimes de discrimination est disponible sur : www.equineteurope.org/361.html

LUNDI **18**

« Le football, c'est tout, même gay ! »

« Un carton rouge pour le racisme ! »

« Le football unit, le racisme divise ! »

« C'est la couleur du maillot qui compte ! »

« Tout le monde a sa place au Paris St-Germain sauf les racistes ! »

MARDI **19**

MERCREDI **20**

JEUDI **21**

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE

« Ensemble contre le racisme ! »

« Tous unis contre le racisme ! »

« Fair-play. Plusieurs couleurs. Un sport. »

« Le racisme casse le sport ! »

VENDREDI **22**

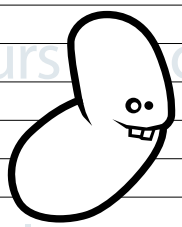

SAMEDI **23**

DIMANCHE **24**

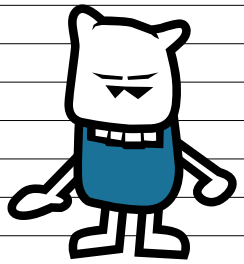

La xénophobie

Peux-tu citer des exemples de xénophobie observés dans ton pays ?

Le terme **« xénophobie »** vient d'un mot grec signifiant « peur de l'étranger » ; il décrit des attitudes de rejet, d'hostilité ou de violence envers des personnes issues d'autres pays ou appartenant à des minorités.

Qui sont les cibles de la xénophobie ?

« Le plus difficile pour moi, c'est que comme je suis d'origine métissée (mi-ivoirienne et mi-autrichienne), je ne suis chez moi ni ici, ni là-bas. Où que j'aille, on me considère comme une étrangère, soit « blanche », soit « noire ». C'est ce qui m'arrive dans le pays de ma mère, l'Autriche, et c'est ce qui m'arrivait quand je vivais dans le pays de mon père, la Côte d'Ivoire. Je voudrais que l'on m'accepte comme je suis ! »

Melanie, 16 ans, Autriche

Quels sont les effets de la xénophobie sur les minorités et sur la société dans son ensemble ?

Une enquête menée dans toute l'UE a révélé que 58 % des personnes interrogées estiment qu'une personne d'origine étrangère a moins de chances de trouver un emploi, d'être acceptée à une formation ou de recevoir une promotion qu'un ressortissant de l'État membre en question, même si elle dispose de qualifications et de diplômes équivalents. (Eurobaromètre, *La discrimination dans l'Union européenne)*

Essaie d'imaginer comment les autres te voient. Comment serais-tu perçu(e) ou traité(e) si tu vivais dans une autre société ?

Jette un coup d'œil sur la toute première enquête à l'échelle de l'UE sur les expériences de discrimination et de victimisation vécues au quotidien par des personnes immigrées et issues de minorités ethniques. Les résultats de cette enquête de l'Union européenne sur les minorités et la discrimination (EU-MIDIS), qui a été conduite par la FRA, sont disponibles sur son site internet : http://fra.europa.eu/eu-midis.

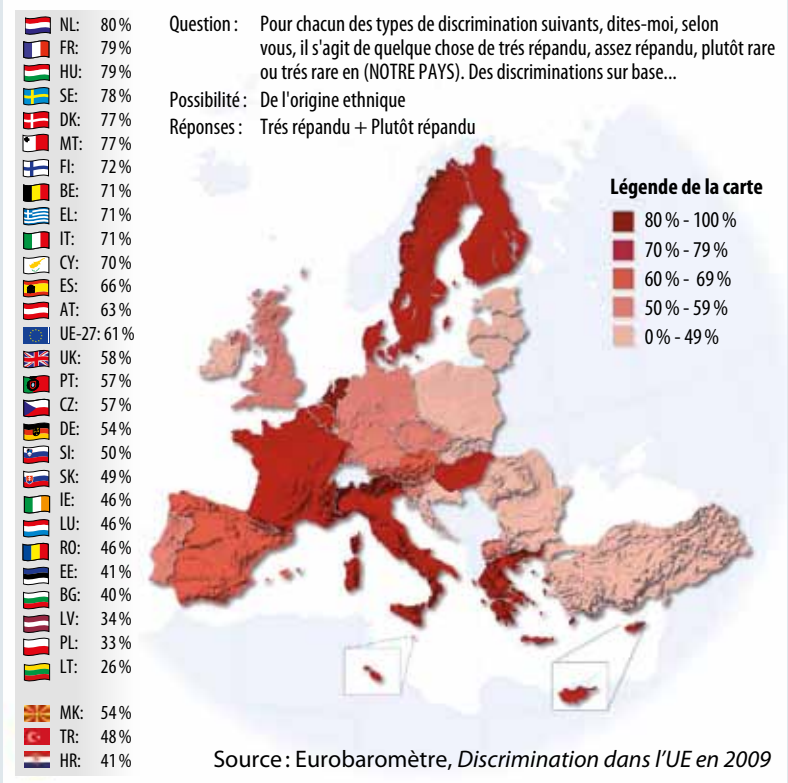

Source : Eurobaromètre, *Discrimination dans l'UE en 2009*

LUNDI 25

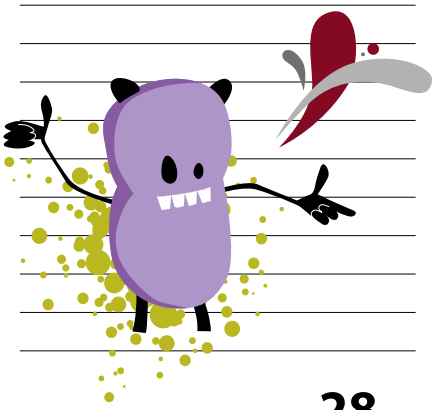

MARDI 26

MERCREDI 27

JEUDI 28

VENDREDI 29

SAMEDI 30

DIMANCHE 31

Les Roms et les gens du voyage

Qui sont les Roms et les gens du voyage ?

Le terme ***« Rom »*** recouvre toute une mosaïque de groupes divers, incluant les communautés qui se désignent elles-mêmes sous les noms de Gitans, Manouches, Sinti ou Kalé. Selon les estimations, entre 10 et 12 millions de Roms vivent actuellement dans l'UE. Parmi les groupes minoritaires, ce sont eux qui doivent faire face aux niveaux de discrimination les plus élevés de l'UE. Les premiers Roms ont quitté l'Inde pour l'Europe à la fin du 13e siècle. Les Roms parlent *romanés* (ou *romani*), une langue dérivée du sanscrit. Cependant, un grand nombre de dialectes de *romanés* sont utilisés aujourd'hui en Europe.

Les ***gens du voyage*** (*Travellers* en anglais) se définissent comme un groupe ethnique nomade. Bien qu'ils soient pleinement irlandais, les gens du voyage irlandais ont une identité, une culture et une histoire distinctes de leurs compatriotes. À l'heure actuelle, ils sont estimés à environ 30 000 en République d'Irlande et près de 1 500 en Irlande du Nord. Ils disposent de leur propre langue, connue sous le nom de *cant* ou *gammon*.

quelle est la taille de la communauté rom dans ton pays ?

Les gens du voyage et les Roms ont certaines choses en commun : ils partagent une tradition nomade ainsi qu'un style de vie, une culture et des valeurs. Malheureusement, ils partagent aussi une longue histoire d'exclusion sociale, de rejet et de persécution.

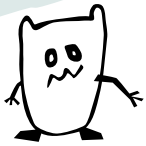

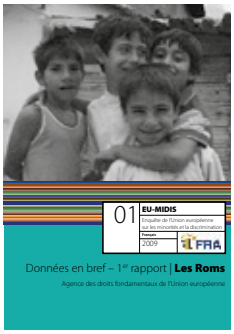

Quelles informations concernant les Roms peux-tu trouver dans les médias locaux ?

En 2009, la FRA a publié plusieurs rapports, dont *EU-MIDIS – Rapport sur les principaux résultats*, qui révèle que les Roms et les gens du voyage vivant dans l'UE sont victimes d'exclusion sociale et de discrimination en matière d'éducation, d'emploi, de liberté de circulation et de soins de santé.
En 2011, l'UE a lancé une stratégie pour l'intégration des Roms pour contribuer à construire une société plus égalitaire. La FRA jouera un rôle déterminant dans cette stratégie, en collectant des données solides et fiables, et en apportant son assistance et son expertise.

Le 8 avril est la Journée internationale des Roms ; elle a été officiellement déclarée en 1990 à Serock, en Pologne, à l'occasion du quatrième congrès mondial de l'Union internationale des Roms.

Le savais-tu ?
Nombreux sont les personnes roms qui ont apporté une contribution importante à divers domaines en Europe, dont l'art, la politique et le sport.

« Je suis un des rares Roms d'Europe auquel le destin a souri, puisque je peux affirmer fièrement mon identité sans craindre d'être persécuté ou humilié, ou de servir de bouc émissaire. Nous devons tous nous battre pour l'intégration sociale de la culture rom et j'espère que, dans un futur proche, une nouvelle génération connaîtra une vie meilleure. »

Joaquín Cortés
Danseur de flamenco et ambassadeur des Roms dans l'UE

© European Union EP 2006/Pietro Naj-Oleari

Parmi les autres Roms célèbres, citons…

Lívia Járóka
Membre du Parlement européen, Hongrie

© European Parliament

© AFP

Joël Cantona
Ancien footballeur (Olympique de Marseille)

connais-tu d'autres roms célèbres ?

LUNDI 1

MARDI 2

MERCREDI 3

JEUDI 4

VENDREDI 5

SAMEDI 6

DIMANCHE 7

LUNDI 8

JOURNÉE INTERNATIONALE DES ROMS

MARDI 9

MERCREDI 10

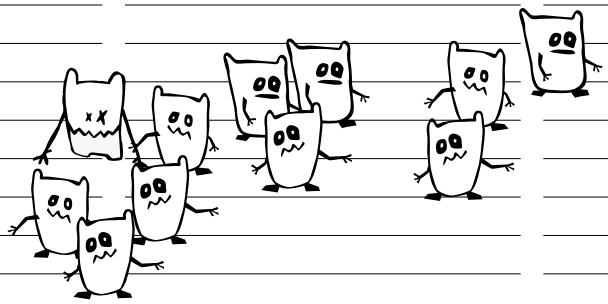

JEUDI 11

VENDREDI 12

SAMEDI 13

DIMANCHE 14

LUNDI 15

MARDI 16

MERCREDI 17

JEUDI 18

VENDREDI 19

SAMEDI 20

DIMANCHE 21

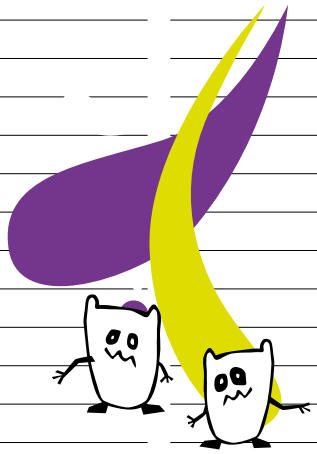

Les initiatives multiconfessionnelles ou interconfessionnelles ont pour but de rassembler des personnes de toutes les religions, mais aussi les personnes sans religion, pour renforcer l'entente et la coopération entre des personnes de convictions différentes. Elles offrent aussi un cadre propice à la discussion et aux débats ouverts.

Les musulmans âgés entre 16 et 24 ans sont davantage victimes de discrimination que les autres groupes d'âge, les taux globaux de discrimination diminuant avec l'âge.
(FRA, EU-MIDIS, *Données en bref 2 : Les Musulmans*)

Quelles sont les religions pratiquées dans ta ville ?

Les musulmans représentent le deuxième plus grand groupe religieux dans l'UE, avec un mélange très diversifié d'appartenances ethniques, de langues, de tendances laïques et religieuses, de traditions culturelles et de convictions politiques. Dans certains États membres de l'UE, tels que Chypre, l'Espagne, et la Grèce, les communautés musulmanes ont une présence historique de longue date. La région grecque de la Thrace, par exemple, abrite une communauté musulmane dont les membres possèdent la nationalité grecque et dont les origines, étroitement liées à la présence ottomane dans le sud-est de l'Europe, remontent à plusieurs siècles.

LES INITIATIVES MULTICONFESSIONNELLES OU INTERCONFESSIONNELLES

« Tant que les différentes religions ne feront pas un pas en arrière pour tenter de se comprendre les unes les autres, les conflits religieux se poursuivront. C'est pourquoi il devient de plus en plus important que les personnes de confessions différentes apprennent à se connaître pour parvenir à comprendre les différences entre leurs fois et leurs pratiques respectives, mais aussi et surtout pour découvrir leurs points communs et travailler côte à côte pour atteindre les objectifs qu'elles partagent. »

Ashmi, Hindu
(Inter Faith Network, *www.interfaith.org.uk*)

Des pratiques encourageantes…

Mannheim est une ville en Allemagne qui a célébré son 400e anniversaire en mai 2007. Dans le cadre de la célébration, une manifestation intitulée le « Mille des religions » s'est tenue dans le centre-ville. Les communautés juive, protestante, catholique et musulmane ont invité la population à partager avec elles un repas festif à cette occasion et à discuter ensemble autour de plus d'une centaine de tables. En plus de cela, des édifices religieux et des lieux de culte ont été ouverts aux visiteurs.

Qu'est-ce qui pourrait être fait dans ton cercle d'amis, dans ta famille, dans ton quartier ou dans ton école pour développer la connaissance et la compréhension des autres religions, convictions et non-croyances ?

LUNDI 22

MARDI 23

MERCREDI 24

JEUDI 25

VENDREDI 26

SAMEDI 27

DIMANCHE 28

LUNDI 29

29 avril
Journée européenne de la solidarité entre les générations

MARDI 30

MERCREDI 1

FÊTE DU TRAVAIL

Découvre le quiz sur la discrimination au travail sur le site : *www.advicenow.org.uk*

JEUDI 2

VENDREDI 3

SAMEDI 4

DIMANCHE 5

Le savais-tu ?

Les émeutes de Stonewall – une série de conflits entre la police de la ville de New York et des personnes LGBT – ont commencé pendant une rafle de police le 28 juin 1969 et ont duré plusieurs jours. Elles se sont déroulées autour de l'auberge Stonewall Inn, située dans Christopher Street, et sont largement reconnues comme le point de départ du mouvement actuel de lutte pour les droits des personnes LGBT. Depuis, il arrive souvent que les communautés LGBT organisent des parades gays et lesbiennes pour faire entendre leur voix.

Le savais-tu ?

Savais-tu que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

Sais-tu pourquoi ?

Ce jour-là, en 1990, l'Organisation Mondiale de la Santé a pris la décision de retirer l'homosexualité de sa liste des troubles mentaux. Cette décision a marqué une étape historique en faveur de la reconnaissance de la liberté d'orientation et d'identité sexuelles en tant que droit fondamental.

(http://www.dayagainsthomophobia.org)

Qu'entend-on par homophobie et transphobie ?

L'homophobie est un sentiment de peur et d'aversion à l'égard de l'homosexualité, fondé sur des préjugés. La transphobie est aussi un sentiment de peur et d'aversion, mais à l'égard des personnes transsexuelles et transgenres. Ces attitudes négatives empêchent souvent les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transsexuelles et transgenres (LGBT) de vivre telles qu'elles sont réellement et de révéler leur orientation sexuelle (on parle de « coming out » lorsque ces personnes révèlent pour la première fois à d'autres qu'elles sont lesbiennes, gays, bisexuelles, transsexuelles ou transgenres. Lorsqu'elles font leur « coming out », elles courent le risque d'être confrontées à des réactions négatives, bien que nombre de pays européens se soient dotés d'une législation contre l'homophobie. Les termes péjoratifs sont insultants et ne devraient pas être utilisés. Si quelqu'un te désigne par un terme homophobe ou te fais subir des mauvais traitements à cause de ton orientation sexuelle, n'aie pas peur, et fais-en part à l'un de tes professeurs ou tes parents.

« Je me suis fait harceler à de nombreuses reprises par un groupe de jeunes de mon quartier, qui voulaient me "persuader" qu'il n'y avait pas de place pour les lesbiennes ici. J'ai été agressée verbalement et physiquement. Une fois, ils m'ont même frappée et ont menacé de me violer pour me montrer comme c'est bon d'être avec un homme, parce que c'est un homme qu'il me fallait. »

Témoignage d'une fille en Pologne (FRA *Homophobie et discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans les États membres de l'UE, Partie II – La situation sociale*, 2009)

Qu'entend-on par identité ou expression transgenre ?

Le sexe qui nous est attribué officiellement à la naissance est déterminé sur la base de nos caractéristiques biologiques. Toutefois, il se peut que celui-ci ne corresponde pas à notre identité de genre, c'est-à-dire à la façon dont nous ressentons et envisageons notre sexe. Une personne transgenre est quelqu'un qui a et/ou qui exprime une identité de genre ne concordant pas avec le sexe qui lui a été assigné à la naissance. Le mot « transsexuel » désigne une personne de sexe différent de celui de son sexe biologique (par exemple, un homme dans un corps de femme ou vice versa). Tous ces termes peuvent recouvrir de nombreuses interprétations différentes. Cependant, tu as toujours le droit fondamental de t'exprimer et de te voir comme tu le souhaites.

Si tu es victime d'intimidation ou de discrimination, va à la semaine 21 pour connaître les numéros des lignes d'assistance aux enfants dans ton pays.

Les couples de même sexe peuvent-ils se marier dans l'Union européenne ?

La Belgique, l'Espagne, les Pays-Bas, le Portugal, et la Suède sont les seuls États membres de l'UE où les couples de même sexe disposent des mêmes droits que les hétérosexuels en matière de mariage. Au fil des ans, un nombre croissant d'États membres ont autorisé les couples de même sexe à s'enregistrer comme des partenaires pour que leur relation soit juridiquement reconnue. Néanmoins, certains États membres continuent à traiter les couples de même sexe de manière très différente des couples de sexe opposé. Certains de ces couples victimes ont saisi les tribunaux pour revendiquer leurs droits fondamentaux.

N'oublie pas que ta personnalité, qui englobe aussi ton orientation sexuelle et ton identité de genre, jouit d'une protection juridique aux termes de la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne te protège, en outre, contre toute discrimination fondée sur un motif quelconque, y compris l'âge et l'orientation sexuelle.

HOMOPHOBIE

LUNDI 6

MARDI 7

MERCREDI 8

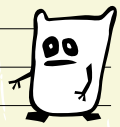

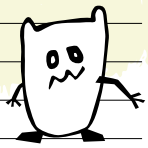

JEUDI 9

JOURNÉE SCHUMAN

Le 9 mai 1950, le ministre français des Affaires étrangères de l'époque, Robert Schuman, a pour la première fois déclaré que la France, l'Allemagne et d'autres pays européens devaient unir leurs forces pour réaliser « les premières assises concrètes d'une Fédération européenne ». C'est ce qui a donné ce que l'on appelle aujourd'hui l'Union européenne.

VENDREDI 10

SAMEDI 11

DIMANCHE 12

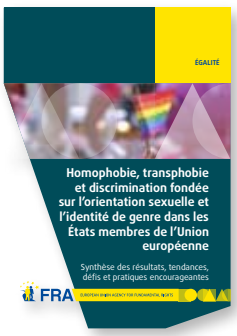

Selon un rapport de la FRA, les jeunes LGBT sont régulièrement victimes de violences verbales et physiques dans les établissements scolaires de l'UE. L'intimidation et le harcèlement peuvent se manifester par des insultes, des agressions physiques ou des menaces proférées via l'internet ou le téléphone portable. La plupart des établissements ne font rien pour faire cesser ces comportements, bien que ceux-ci puissent conduire à des taux d'abandon scolaires et d'absentéisme parmi les étudiants LGBT. Pour plus d'information, consulte le rapport de la FRA, *Homophobie et discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans les États membres de l'UE*, 2011, disponible sur : http://fra.europa.eu.

LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

Partout dans le monde, dans quelque endroit que ce soit et pour quelque raison que ce soit, les enfants sont confrontés à des actes de violence et à des mauvais traitements dans des écoles. La violence en milieu scolaire peut venir d'enseignants, de membres du personnel employé dans l'établissement, ou d'autres écoliers ou étudiants. Savais-tu que le châtiment corporel (c'est-à-dire la violence physique utilisée par des enseignants ou des membres du personnel scolaire pour punir des étudiants) est interdit dans la plupart des pays européens !

Le savais-tu ?
Le 17 mai est la Journée internationale des lignes d'assistance aux enfants. Ce jour-là, l'existence et le travail des services d'assistance aux enfants sont célébrés dans le monde entier.
Pour plus d'informations, consulte le site : **www.childhelplineinternational.org.**

Bien qu'il soit difficile d'établir des calculs précis, certains estiment à un million le nombre journalier d'enfants directement victimes d'actes de violence. Si tu souhaites parler à une personne de confiance et sous le couvert de l'anonymat, tu peux appeler la ligne d'assistance aux enfants opérationnelle dans ton pays. Chaque année, les lignes d'assistance reçoivent des milliers d'appels concernant la violence en milieu scolaire !

LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

peut revêtir différentes formes, telles que…

- **violence physique** – gifles, coups de pied, coups de poing, fessées, …
- **violence sexuelle** – tout comportement sexuel non désiré, comme le fait de toucher les seins, le vagin ou le pénis, ou de pratiquer des attouchements oraux…
- **violence psychologique** – insultes, harcèlement des personnes gays ou lesbiennes, injures, dédain, exclusion de toutes activités…

Les lignes d'assistance aux enfants sont là pour toi, à chaque fois que tu en as besoin. Lorsque tu prends contact avec une ligne d'assistance (que ce soit par téléphone, par écrit, par courrier électronique ou dans le cadre d'un forum de discussion en ligne), celle-ci peut t'apporter un soutien ou t'aider concernant tout problème ou toute question qui te préoccupe. Il se peut que tu aies parfois envie d'appeler une ligne d'assistance juste pour entendre une voix amicale à l'autre bout du fil. N'hésite pas. Chaque année, des millions d'enfants prennent contact avec les lignes d'assistance aux enfants, aux quatre coins de l'Europe. Ils demandent de l'aide pour faire face à des problèmes très diversifiés : stress engendré par les examens ; sentiment d'ennui ou dépression ; problèmes avec des amis, la famille ou à l'école ; questions concernant la sexualité, etc.. Il leur arrive aussi de vouloir faire part à quelqu'un des actes d'intimidation, de harcèlement, des mauvais traitements ou de l'exploitation, par exemple, dont ils sont victimes. Aucun problème n'est trop petit ou trop grand. Les conseillers des lignes d'assistance sont là pour t'écouter et, si tu le désires, pour t'orienter vers des personnes susceptibles de te venir en aide. Tous les appels vers les lignes d'assistance aux enfants sont totalement confidentiels : rien de ce que tu dis n'est divulgué à qui que ce soit et tu peux garder l'anonymat, si tu préfères. Si tu veux parler d'un problème, si tu traverses des moments difficiles ou si tu as juste besoin de quelques conseils, appelle une ligne d'assistance aux enfants. Tu n'es jamais seul(e).

POURQUOI LES ENFANTS PRENNENT-ILS CONTACT AVEC UNE LIGNE D'ASSISTANCE?

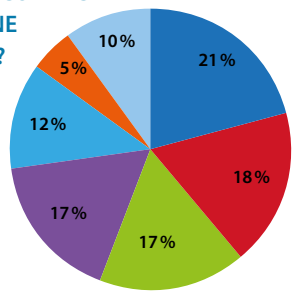

- Problèmes avec des amis
- Abus et violence
- Questions relatives à la sexualité
- Ennui, estime de soi, dépression, bonheur
- Problèmes avec la famille
- Problèmes scolaires
- Autres

timmy te suggère d'aller à la semaine 21 pour trouver des informations sur les lignes d'assistance dans ton pays

LUNDI 13

MARDI 14

MERCREDI 15

JEUDI 16

VENDREDI 17

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE POUR LES ENFANTS EN DÉTRESSE

SAMEDI 18

DIMANCHE 19

« Dans tous les établissements scolaires, des jeunes gens font l'objet de harcèlement en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. L'intimidation homophobe et transphobe est une réalité quotidienne dans la vie de beaucoup d'entre eux. Il est temps de réagir, compte tenu notamment de plusieurs études et rapports nationaux faisant état de suicides parmi les jeunes LGBT (personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transsexuelles) qui se sentent rejetés par leurs pairs et par leur famille. »
(**Thomas Hammarberg**, ancien Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe)

LUNDI 20

MARDI 21

JOURNÉE MONDIALE DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE POUR LE DIALOGUE ET LE DÉVELOPPEMENT

MERCREDI 22

JEUDI 23

VENDREDI 24

SAMEDI 25

JOURNÉE INTERNATIONALE DES ENFANTS DISPARUS

DIMANCHE 26

LIGNES NATIONALES D'ASSISTANCE AUX ENFANTS

Besoin de parler ?
Prends contact avec une liste d'assistance pour enfants/adolescents !

PAYS	LIGNE D'ASSISTANCE AUX ENFANTS	SITE INTERNET	TÉLÉPHONE
Autriche	Rat Auf Draht 147	www.rataufdraht.at	147
Belgique (en français)	Écoute Enfants		103
Belgique (en néerlandais)	Kinder- en Jongerentelefoon	www.kjt.org	102
Bulgarie	Animus Association Foundation	www.animusassociation.org	116 111
Danemark	Børnentelefon	www.bornsvilkar.dk	116 111
Estonie	Lasteabi	www.lasteabi.ee	116 111
Finlande	Lasten Ja Nuorten Puhelin	www.mll.fi	0800 120 400 ou 116 111
France	Enfants en Danger 119	www.allo119.fr	119
Allemagne	Nummer Gegen Kummer	www.nummergegenkummer.de	116 111
Grèce	Smile of the Child	www.hamogelo.gr	1056
Grèce	Helpline Connection	www.epsype.gr	116 111
Hongrie	Kek Vonal	www.kek-vonal.hu	116 111
Islande	Red Cross	www.redcross.is/page/rki_hvad_hjalparsiminn	17 17
Irlande	ISPCC Childline	www.childline.ie	116 111
Italie	Telefono Azzurro	www.azzurro.it	1 96 96
Lettonie	Children and Youth Trust Phone	www.bernutalrunis.lv	8000 9000 (Lattelecom) 1860 (BITE) 2880 9000 (Tele2)
Lettonie	Hotline	www.116111- bti.gov.lv	116 111
Liechtenstein	Telefon 147	http://www.147.li	147
Lituanie	Vaiku Linija	www.vaikulinija.lt	116 111
Luxembourg	Kanner Jugendtelefon	www.12345kjt.lu	12345
Malte	Supportline 179	www.kidsmalta.com/pages/view/179.aspx	179
Pays-Bas	De Kindertelefoon	www.kindertelefoon.nl	0800 0432
Norvège	Rode Kors	www.korspahalsen.no	0800 333 21
Pologne	Telefon zaufania dla dzieci I mtodziezy	www.116111.pl	116 111
Portugal	S.O.S. Criança	www.soscrianca.pt	116 111
Roumanie	Telefonul Copilului	www.telefonulcopilului.ro	116 111
Slovaquie	Linka detskej istoty	www.ldi.sk	116 111
Slovénie	TOM Telefon	www.zpms.si	080 12 34
Espagne	Fundación Anar	www.anar.org	116 111
Suède	BRIS	www.bris.se	116 111
Royaume-Uni	Childline UK	www.childline.org.uk	0800 1111 ou 116 111
Royaume-Uni	Get Connected	www.getconnected.org.uk	0808 808 4994
Royaume-Uni	Runaway Helpline	www.runawayhelpline.org.uk	0808 800 70 70
Royaume-Uni	Muslim Youth Helpline	www.myh.org.uk	0808 808 2008

LUNDI 27

MARDI 28

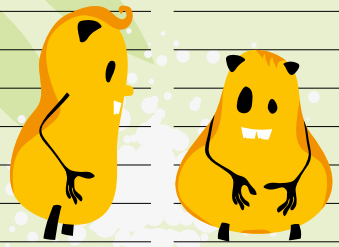

MERCREDI 29

JEUDI 30

VENDREDI 30

SAMEDI 1

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT

DIMANCHE 2

LUNDI 3

MARDI 4

JOURNÉE INTERNATIONALE DES ENFANTS VICTIMES INNOCENTES DE L'AGRESSION

MERCREDI 5

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

JEUDI 6

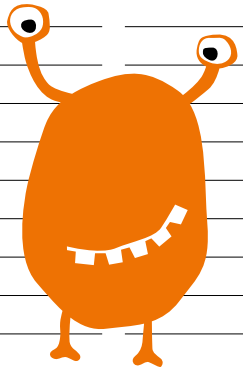

VENDREDI 7

SAMEDI 8

DIMANCHE 9

LUNDI 10

MARDI 11

MERCREDI 12

JEUDI 13

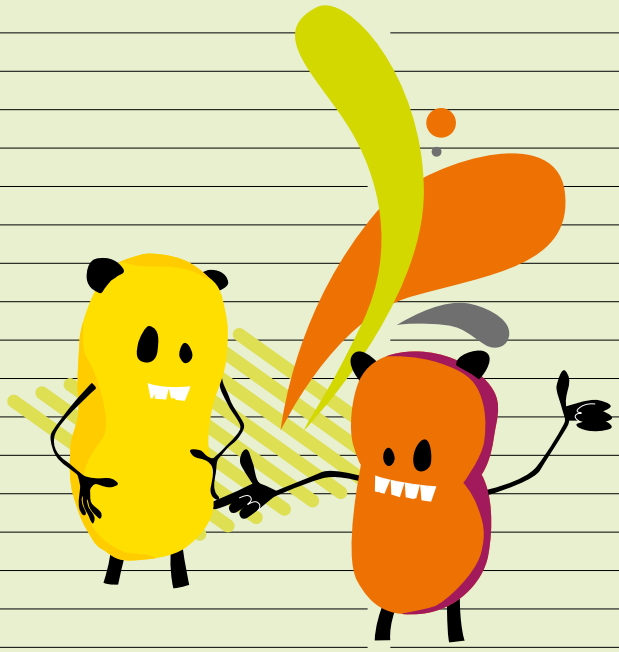

VENDREDI 14

SAMEDI 15

DIMANCHE 16

Environnement

Apprends à connaître ton environnement

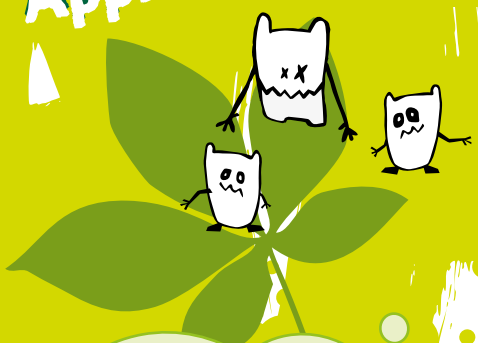

L'Agence européenne pour l'environnement (AEE), qui est établie à Copenhague au Danemark, soutient le développement durable et œuvre en faveur d'une amélioration de l'environnement européen, en fournissant aux décideurs et au grand public des informations opportunes, ciblées, pertinentes et fiables. Pour plus d'informations, consulte le site : www.eea.europa.eu.

Notre écosystème est très vulnérable et nous devons tous agir pour le protéger !

Que peux-tu faire ?

Voici quelques conseils écologiques :

N'oublie pas de débrancher ton chargeur de batterie…

…lorsque tu as fini de recharger ton téléphone ou ton ordinateur portable. Si tu laisses ton chargeur branché, il continue à consommer de l'électricité.

Dis « non » aux sacs en plastique !

Les sacs en plastique peuvent durer de 15 à 1 000 ans dans l'environnement. Ne prends pas de nouveau sac en plastique à chaque fois que tu vas faire des courses. Prends plutôt un sac réutilisable ou un sac en coton et dis « non, merci » aux sacs plastiques.

Prends une douche plutôt qu'un bain !

De cette façon, tu pourras réduire d'un tiers ta consommation d'eau ! Ferme le robinet pendant que tu te savonnes et évite de prendre de longues douches.

Fréquente une ludothèque et, s'il n'y en a pas dans ton quartier, crées-en une !

Plutôt que d'acheter de nouveaux jouets, crée une ludothèque (c'est comme une bibliothèque, mais pour les jeux et les jouets) avec tes amis et échange tes jouets. Ils pourront ainsi être utilisés par plusieurs enfants et le choix n'en sera que plus grand. Qui plus est, tu réduiras ainsi ton impact sur l'environnement.

Accueille un nouveau-né dans ta famille en plantant un arbre !

Non seulement cet arbre te permettra de commémorer le grand événement, mais il t'offrira aussi de l'ombre, créera un petit écosystème et produira de l'oxygène.

Le savais-tu ?

Plus d'un milliard d'individus dans le monde dépendent de la pêche pour se nourrir et assurer leur subsistance. Toutefois, sur l'ensemble des populations de poissons sauvages, la moitié a été pleinement exploitée. Si les tendances actuelles ne sont pas inversées, la plupart des pêcheries commerciales d'aujourd'hui se seront effondrées d'ici à 2050.

2012 Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle

L'Union européenne sélectionne chaque année un thème spécifique qu'elle s'efforce de promouvoir par des actions ciblées. Le thème choisi pour 2012 est le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle.

Qu'entend-on par « vieillissement actif » ?

L'expression « vieillissement actif » désigne la capacité d'une personne de vivre de façon autonome et sûre, d'avoir accès à divers services et de continuer à participer à la vie publique et sociale, afin de jouir de la plus haute qualité de vie possible, indépendamment de l'âge.

Qu'entend-on par « solidarité intergénérationnelle » ?

La solidarité intergénérationnelle fait référence au soutien mutuel et à la coopération entre les différents groupes d'âge. Toute personne, quel que soit son âge, a un rôle à jouer dans la société en fonction de ses besoins et de ses capacités, et devrait être en mesure de bénéficier à part égale du progrès économique et social de la communauté dans laquelle elle vit. Par exemple : si une nouvelle station de métro est ouverte dans ton quartier, les urbanistes ont-ils songé à installer un ascenseur pour que la station soit accessible aux personnes âgées.

Notre société doit s'adapter aux besoins d'une population vieillissante. Elle doit aussi relever les défis auxquels d'autres groupes d'âge sont confrontés, de sorte que toutes les générations puissent continuer à se soutenir les unes les autres et à vivre ensemble paisiblement. Pour ce faire, nous devons procéder, collectivement, à l'examen de domaines tels que l'urbanisme, le développement rural, les transports publics, l'accès aux soins de santé, la politique familiale, l'éducation et la formation, la protection sociale, l'emploi, la participation civique et les loisirs.

Que peux-tu faire pour soutenir le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle dans la vie de tous les jours ?

- *Aide tes grands-parents à découvrir le monde en ligne*. Montre-leur comment utiliser l'internet.
- *Parle avec tes voisins âgés pour apprendre d'eux*. Demande-leur à quoi ressemblait la vie lorsqu'ils étaient jeunes.
- *Fais tomber les barrières numériques qui sont cause d'exclusion*. Initie-toi aux technologies de l'information, puis partage tes connaissances avec des personnes plus âgées qui sont peut-être moins familiarisées avec l'informatique.

Pour de plus amples informations, consulte le site : www.ec.europa.eu/social/ey2012.jsp

La discrimination fondée sur l'âge consiste à traiter quelqu'un de manière moins favorable en raison de son âge. Dans ce cas, l'âge d'une personne est source de préjugés et est perçu comme justifiant un traitement inéquitable. Les différences de traitement entre des individus ou des groupes différents pour des motifs d'âge se fondent souvent sur des préjugés généralisés ou des stéréotypes superficiels. Lorsque des personnes sont victimes d'actes de discrimination par suite de ces stéréotypes dégradants, leur droit fondamental au respect de la dignité humaine s'en trouve violé, dans la mesure où elles se voient refuser l'égalité de traitement et de respect (DG Emploi et affaires sociales, *La discrimination fondée sur l'âge et le droit européen*).

LA DISCRIMINATION FONDÉE SUR L'ÂGE

Peut-on te refuser un emploi parce que tu es trop jeune ?

La plupart du temps, la discrimination fondée sur l'âge touche les personnes âgées. Cependant, des jeunes peuvent également en être victimes. La législation interdit à tout employeur d'exiger un âge minimal à l'embauche, à moins que cette exigence ne se justifie objectivement ou qu'elle ne se fonde sur une obligation légale.

Quelles sont les formes que prend la discrimination dans le monde du travail ?

La discrimination sur le lieu de travail : Cela inclut les insultes et le harcèlement physique sur le lieu de travail ou l'incitation à la discrimination par un tiers.

La discrimination à l'embauche : Une offre d'emploi est discriminatoire quand elle contient des critères comme l'obligation d'être un ressortissant du pays ou exige des qualifications spécifiques disproportionnées par rapport à l'emploi proposé. Par exemple, il y a discrimination à l'embauche si un employeur exige d'une personne d'origine étrangère résidant en Autriche qui postule pour un emploi d'agent d'entretien qu'elle possède une bonne connaissance écrite et orale de l'allemand et de l'anglais, ainsi qu'un permis de conduire.

La discrimination à l'avancement professionnel : Il arrive souvent que des étrangers expérimentés et mieux formés aient des supérieurs qui sont originaires du pays, plus jeunes et moins expérimentés qu'eux. Les étrangers ont également moins de chances d'être promus, dans la mesure où les formations professionnelles complémentaires leur sont refusées parce qu'ils sont censés travailler et non suivre des cours.

La discrimination dans les offres d'emploi : Il y a discrimination lorsqu'une entreprise de taxis, par exemple, fait la promotion de ses services en soulignant que ses chauffeurs sont des natifs ou précise qu'il est inutile que des étrangers postulent. (FRA rapport 2008, *fra.europa.eu/fraWebsite/attachments/AT.pdf*)

Le savais-tu ?

En vertu des nouvelles dispositions du droit européen, il est désormais interdit d'utiliser dans les offres d'emploi des expressions telles que « jeune dynamique » ou « personne mûre ».

Au cours des prochaines décennies, les très nombreux babyboomers vont venir gonfler les rangs des personnes âgées. Voici à quoi devrait ressembler la pyramide des âges dans l'UE en 2060. On peut constater que la partie la plus large, correspondant à la génération des baby-boomers, va se déplacer vers le haut, tandis que la partie médiane (personnes en âge de travailler, de 15 à 64 ans) et la base de la pyramide (jeunes de 0 à 14 ans) vont se contracter de manière considérable.

Source : Eurostat, EUROPOP 2008 scénario de convergence

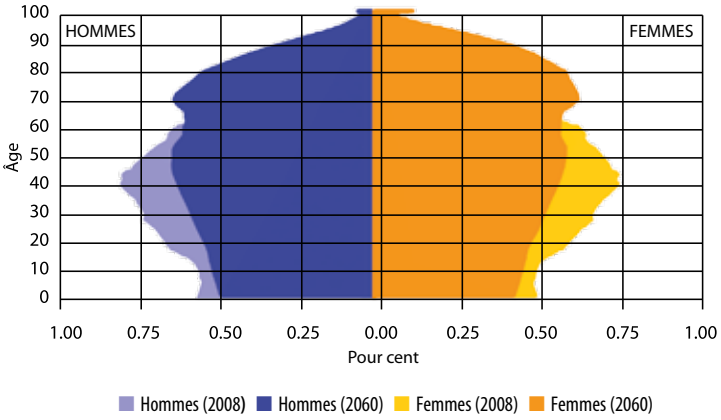

LUNDI 17

MARDI 18

MERCREDI 19

JEUDI 20

JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS

VENDREDI 21

SAMEDI 22

DIMANCHE 23

Les réfugiés et demandeurs d'asile

Un **réfugié** est une personne qui se trouve hors de son pays d'origine et qui ne peut pas y retourner par crainte d'y être victime de persécutions ou de graves préjudices (du fait de son origine ethnique, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social déterminé ou de ses opinions politiques). Un **demandeur d'asile** est une personne qui a demandé le statut de réfugié(e), mais qui doit attendre l'issue des procédures existantes pour savoir si les autorités nationales lui reconnaîtront ou non ce statut.

Copyright MSF Greece

Pour les demandeurs d'asile, le risque de violation de leurs droits est grand, notamment aux frontières nationales. Lors d'une visite effectuée en janvier 2011 dans des centres de rétention pour migrants et demandeurs d'asile situés à la frontière gréco-turque, le personnel de la FRA a constaté que 144 personnes étaient entassées dans une petite pièce non chauffée, dotée d'un seul WC et d'une seule douche avec arrivée d'eau froide uniquement. Tous les individus ayant traversé la frontière sans avoir respecté les procédures d'immigration étaient retenus dans des cellules surpeuplées, où il y avait également des femmes enceintes et des familles avec des enfants en bas âge. Par exemple, une femme afghane enceinte était retenue, avec son enfant de deux ans et son mari, dans un quartier où étaient regroupées 70 autres personnes, dont la majeure partie était composée d'hommes célibataires.

Pour en savoir plus, consulte le rapport de la FRA sur la situation des personnes franchissant la frontière terrestre grecque de manière irrégulière, *Coping with a fundamental rights emergency: The situation of persons crossing the Greek land border in an irregular manner*, accessible depuis le site internet de la FRA (http://fra.europa.eu).

d'où viennent les réfugiés qui résident dans ton pays ?

que fuient-ils ?

RÉFUGIÉS et DEMANDEURS D'ASILE

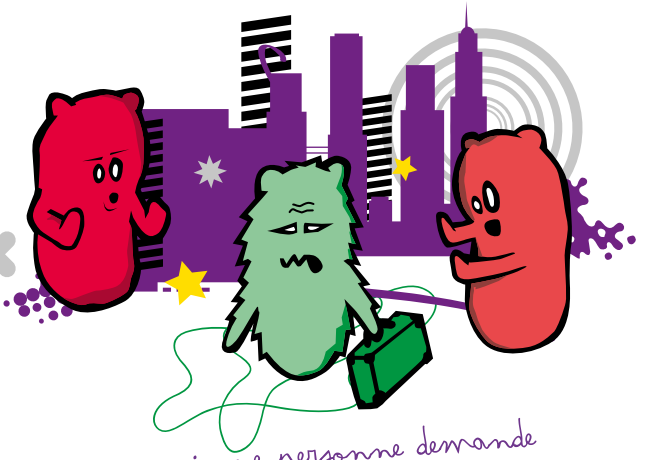

Tu cours un grave danger et tu dois fuir ton pays…
Tente de te glisser dans la peau d'un demandeur d'asile, en jouant au jeu en ligne **« Envers et contre tout »** créé par l'UNHCR et disponible dans diverses langues, dont l'allemand, l'anglais, le finnois, le grec, le norvégien et le suédois : http://www.enversetcontretout.org.

qu'est-ce qui se passe si une personne demande l'asile dans ton pays ?
sais-tu quelles démarches elle doit accomplir ?

Tous les États membres de l'UE ont signé et ratifié la convention relative au statut des réfugiés qui oblige les pays signataires à protéger les individus fuyant des persécutions dans leur État d'origine. Parmi les droits consacrés par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, figure le droit d'asile. De plus, le droit de l'UE fixe des normes minimales pour le traitement des demandeurs d'asile et des réfugiés dans l'UE. Il n'est cependant pas rare de constater que ces normes ne sont pas respectées dans la pratique.

LA JUSTICE EST À TON SERVICE !

L'accès à la justice n'est pas réservé aux adultes. Tout comme eux, tu as le même droit d'être entendu devant un tribunal ou des administrations publiques.

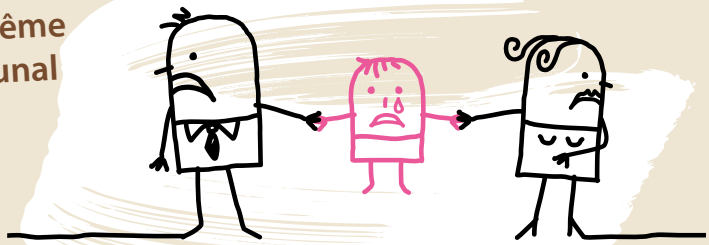

Cinq droits que tu dois connaître !

- Tu as le droit d'être entendu dans le cadre de décisions te concernant et les adultes sont tenus de prendre sérieusement en considération ton point de vue.
- Tu as le droit de garder le silence dans le cadre d'un procès.
- Tu as le droit d'avoir ton propre avocat ainsi que ton mot à dire dans toutes les affaires qui te concernent. Les décisions doivent être rendues aussi rapidement que possible et tu dois pouvoir disposer de toutes les informations utiles.
- Tu as le droit de recevoir ces informations dans un langage que tu comprends.
- À tous les stades de la procédure, tu as des droits, comme la protection de ta vie privée et de ta réputation, de même que le droit de disposer gratuitement d'un interprète si tu ne comprends pas ou si tu ne parles pas la langue utilisée.

Les tribunaux ont le pouvoir de prendre des décisions sur de nombreuses choses, par exemple :

- la vie familiale (séparation des parents, garde des enfants, prise en charge, adoption) ;
- les affaires pénales (conflits avec la police, violence physique ou psychologique, abus sexuels ou autres délits) ;
- les services sociaux (soins de santé, sécurité sociale, enfants non accompagnés).

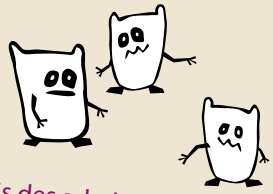

Envie d'en savoir plus ?
Consulte les lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants : www.coe.int/childjustice.

Tu disposes aussi de droits vis-à-vis des administrations publiques. Dans ton école, par exemple, tu as le droit d'être entendu au sujet de décisions disciplinaires (suspensions, expulsions, etc.), de même qu'en cas de refus d'octroi d'un certificat scolaire et pour tout ce qui concerne tes résultats scolaires. Les questions relatives à l'octroi de privilèges dans les centres de détention pour mineurs, les demandes d'asile émanant d'enfants non accompagnés et les demandes de permis de conduire sont autant de domaines placés sous le contrôle des administrations. Tout cela te concerne aussi et il est donc important que tu connaisses tes droits !

En as-tu entendu parler ?

À la suite de manifestations ayant eu lieu à Londres, la police a arrêté plusieurs enfants âgés de 11 à 18 ans qui, pendant toute la durée de leur détention, sont restés sans nourriture et avec seulement un peu d'eau. Certains ont été retenus durant pas moins de 7,5 heures. Trois des enfants détenus ont engagé des poursuites judiciaires contre la police pour violation de leur droit de manifester et de leur liberté d'expression. Il a également été reproché à la police d'avoir manqué à son devoir de protection et de promotion du bien-être des enfants.

LUNDI 24

MARDI 25

MERCREDI 26

JEUDI 27

VENDREDI 28

SAMEDI 29

DIMANCHE 30

27 Les États membres de l'Union européenne

Allemagne
Année d'adhésion à l'UE : Membre fondateur
Système politique : République fédérale
Capitale : Berlin
Superficie totale : 356 854 km²
Population : 82,5 millions
Monnaie : Euro
Langue officielle de l'UE : allemand

Chypre
Année d'adhésion à l'UE : 2004
Système politique : République
Capitale : Nicosie
Superficie totale : 9 000 km²
Population : 0,8 million
Monnaie : Euro
Langues officielles de l'UE : grec, anglais

Finlande
Année d'adhésion à l'UE : 1995
Système politique : République
Capitale : Helsinki
Superficie totale : 338 000 km²
Population : 5,3 millions
Monnaie : Euro
Langues officielles de l'UE : finnois, suédois

Autriche
Année d'adhésion à l'UE : 1995
Système politique : République fédérale
Capitale : Vienne
Superficie totale : 83 858 km²
Population : 8.3 millions
Monnaie : Euro
Langue officielle de l'UE : allemand

Danemark
Année d'adhésion à l'UE : 1973
Système politique : Monarchie constitutionnelle
Capitale : Copenhague
Superficie totale : 43 094 km²
Population : 5,4 millions
Monnaie : Couronne danoise
Langue officielle de l'UE : danois

France
Année d'adhésion à l'UE : Membre fondateur
Système politique : République
Capitale : Paris
Superficie totale : 550 000 km²
Population : 60,9 millions
Monnaie : Euro
Langue officielle de l'UE : français

Belgique
Année d'adhésion à l'UE : Membre fondateur
Système politique : Monarchie constitutionnelle
Capitale : Bruxelles
Superficie totale : 30 158 km²
Population : 10,5 millions
Monnaie : Euro
Langues officielles de l'UE : allemand, français, néerlandais

Espagne
Année d'adhésion à l'UE : 1986
Système politique : Monarchie constitutionnelle
Capitale : Madrid
Superficie totale : 504 782 km²
Population : 43,8 millions
Monnaie : Euro
Langue officielle de l'UE : espagnol

Grèce
Année d'adhésion à l'UE : 1981
Système politique : République
Capitale : Athènes
Superficie totale : 131 957 km²
Population : 11,1 millions
Monnaie : Euro
Langue officielle de l'UE : grec

Bulgarie
Année d'adhésion à l'UE : 2007
Système politique : République
Capitale : Sofia
Superficie totale : 111 000 km²
Population : 7,7 millions
Monnaie : Lev
Langue officielle de l'UE : bulgare

Estonie
Année d'adhésion à l'UE : 2004
Système politique : République
Capitale : Tallinn
Superficie totale : 45 000 km²
Population : 1,3 million
Monnaie : Euro
Langue officielle de l'UE : estonien

Hongrie
Année d'adhésion à l'UE : 2004
Système politique : République
Capitale : Budapest
Superficie totale : 93 000 km²
Population : 10,1 millions
Monnaie : Forint
Langue officielle de l'UE : hongrois

Irlande
Année d'adhésion à l'UE : 1973
Système politique : République
Capitale : Dublin
Superficie totale : 70 000 km²
Population : 4,2 millions
Monnaie : Euro
Langues officielles de l'UE : anglais, irlandais

Malte
Année d'adhésion à l'UE : 2004
Système politique : République
Capitale : La Vallette
Superficie totale : 316 km²
Population : 0,4 million
Monnaie : Euro
Langues officielles de l'UE : anglais, maltais

Royaume-Uni
Année d'adhésion à l'UE : 1973
Système politique : Monarchie constitutionnelle
Capitale : Londres
Superficie totale : 242 500 km²
Population : 60,4 millions
Monnaie : Livre sterling
Langue officielle de l'UE : anglais

Italie
Année d'adhésion à l'UE : Membre fondateur
Système politique : République
Capitale : Rome
Superficie totale : 301 263 km²
Population : 58,8 millions
Monnaie : Euro
Langue officielle de l'UE : italien

Pays-Bas
Année d'adhésion à l'UE : Membre fondateur
Système politique : Monarchie constitutionnelle
Capitale : Amsterdam
Superficie totale : 41 864 km²
Population : 16,3 millions
Monnaie : Euro
Langue officielle de l'UE : néerlandais

République tchèque
Année d'adhésion à l'UE : 2004
Système politique : République
Capitale : Prague
Superficie totale : 79 000 km²
Population : 10,3 millions
Monnaie : Couronne tchèque
Langue officielle de l'UE : tchèque

Lettonie
Année d'adhésion à l'UE : 2004
Système politique : République
Capitale : Riga
Superficie totale : 65 000 km²
Population : 2,3 millions
Monnaie : Lats
Langue officielle de l'UE : letton

Pologne
Année d'adhésion à l'UE : 2004
Système politique : République
Capitale : Varsovie
Superficie totale : 313 000 km²
Population : 38,1 millions
Monnaie : Zloty
Langue officielle de l'UE : polonais

Slovaquie
Année d'adhésion à l'UE : 2004
Système politique : République
Capitale : Bratislava
Superficie totale : 49 000 km²
Population : 5,4 millions
Monnaie : Euro
Langue officielle de l'UE : slovaque

Lituanie
Année d'adhésion à l'UE : 2004
Système politique : République
Capitale : Vilnius
Superficie totale : 65 000 km²
Population : 3,4 millions
Monnaie : Litas
Langue officielle de l'UE : lituanien

Portugal
Année d'adhésion à l'UE : 1986
Système politique : République
Capitale : Lisbonne
Superficie totale : 92 072 km²
Population : 10,6 millions
Monnaie : Euro
Langue officielle de l'UE : portugais

Slovénie
Année d'adhésion à l'UE : 2004
Système politique : République
Capitale : Ljubljana
Superficie totale : 20 000 km²
Population : 2 millions
Monnaie : Euro
Langue officielle de l'UE : slovène

Luxembourg
Année d'adhésion à l'UE : Membre fondateur
Système politique : Monarchie constitutionnelle
Capitale : Luxembourg
Superficie totale : 2 586 km²
Population : 0,5 million
Monnaie : Euro
Langues officielles de l'UE : allemand, français

Roumanie
Année d'adhésion à l'UE : 2007
Système politique : République
Capitale : Bucarest
Superficie totale : 238 000 km²
Population : 21,6 millions
Monnaie : Leu
Langue officielle de l'UE : roumain

Suède
Année d'adhésion à l'UE : 1995
Système politique : Monarchie constitutionnelle
Capitale : Stockholm
Superficie totale : 450 000 km²
Population : 9 millions
Monnaie : Couronne suédoise
Langue officielle de l'UE : suédois

europa.eu/about-eu/countries

» Où trouver des informations sur l'Union européenne ?

Portail de l'Union européenne

europa.eu

Le site internet officiel de l'Union européenne.

Le coin des lectures destinées aux jeunes

http://ec.europa.eu/publications/index_fr.htm

Tu trouveras sur ce site des brochures qui expliquent, aussi simplement que possible, ce qu'est l'Union européenne et ce qu'elle fait. Tu y trouveras aussi des cartes, affiches et cartes postales, ainsi que des publications sur l'UE destinées aux jeunes.

Portail européen de la jeunesse

http://europa.eu/youth/index.cfm?l_id=fr

Liens très utiles concernant les études, le travail, le volontariat et les programmes d'échange pour les jeunes.

Eurodesk

www.eurodesk.org

Accès rapide à des informations sur l'UE, en particulier concernant les programmes européens et les possibilités s'offrant aux jeunes.

L'UE dans ton pays

http://europa.eu/euinyourcountry/index_fr.htm

Liens vers les représentations de la Commission européenne, les bureaux d'information du Parlement européen, les députés européens et les réseaux d'information dans ton pays.

Europa GO!

www.europa.eu/europago

Découvre tes voisins grâce à des jeux interactifs qui mettront à l'épreuve tes connaissances et ta dextérité.

Semaine européenne de la jeunesse

www.youthweek.eu

La jeunesse en action ! Informations sur les activités pour la jeunesse, aux niveaux européen, national, régional et local.

Europe Direct

http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm

Informations générales sur les affaires européennes dans toutes les langues officielles de l'UE ; conseils pour t'aider à surmonter des problèmes pratiques dans l'exercice de tes droits en Europe ; coordonnées de contact des organismes auxquels tu pourrais devoir faire appel.

Association européenne des cartes jeunes

www.eyca.org

L'Association européenne des cartes jeunes encourage la mobilité et l'information des jeunes jusqu'à l'âge de 26 ans, grâce à l'émission de cartes EURO<26.

Prends la température du respect des droits de l'homme dans ton école !

Tes droits sont protégés !

Toutes les affirmations formulées ci-dessous s'inscrivent dans le cadre de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Convention relative aux droits de l'enfant, que tous les États membres de l'Union européenne ont ratifiées. Cela signifie que tu as droit, dans ton école, au respect des droits de l'homme le plus absolu.

Instructions : *lis chaque affirmation et décide dans quelle mesure elle reflète la réalité de ta « communauté scolaire ». N'oublie personne : la communauté scolaire est composée des élèves et des enseignants, mais également du personnel technique et administratif. Quand tu auras terminé, additionne les points obtenus pour découvrir la note globale de ton école.*

Échelle de notation :

1	2	3	4	SO
Jamais (Non/Faux)	Rarement	Souvent	Toujours (Oui/Vrai)	Sans opinion

1. **Dans mon école, personne ne souffre de discrimination du fait de sa race, de son sexe, de son milieu familial, de son handicap, de sa religion ou de son mode de vie**
2. **Dans mon école, je me sens protégé et en sécurité.**
3. **Tous les élèves reçoivent les mêmes informations et bénéficient des mêmes encouragements en ce qui concerne les perspectives d'études et de carrière.**
4. **Mon école ne fait aucune distinction entre les élèves concernant l'accès, les ressources, les activités et l'accueil en général.**
5. **Dans l'école, les actes, écrits ou paroles ayant un caractère discriminatoire ne sont pas tolérés.**
6. **Lorsqu'une personne viole les droits d'une autre personne, on l'aide à apprendre à changer de comportement.**
7. **Dans mon école, le développement humain a autant d'importance que le développement intellectuel et je reçois de l'aide quand j'en ai besoin.**

8. Lorsque des conflits surgissent, nous essayons de les résoudre par des moyens non violents et par la concertation.

9. L'école dispose de politiques et procédures relatives à la discrimination et, le cas échéant, n'hésite pas à les appliquer.

10. En matière de discipline, tout le monde est sûr de bénéficier d'un traitement loyal et impartial tant en ce qui concerne l'établissement de la culpabilité que les sanctions imposées.

11. Dans mon école, personne n'est soumis à des punitions ou à des traitements dégradants.

12. Toute personne accusée d'un méfait est présumée innocente jusqu'à preuve du contraire.

13. Mon espace et mes effets personnels sont respectés.

14. Mon école fait bon accueil aux élèves, enseignants et membres du personnel administratif et technique d'origines et de cultures diverses, y compris à ceux qui ne sont pas nés dans ce pays.

15. Je suis libre d'exprimer mes croyances et mes idées, sans crainte de discrimination.

16. Dans mon école, on peut rédiger et diffuser des publications sans avoir à craindre la censure ou des sanctions.

17. Les programmes, les manuels, les assemblées, les bibliothèques et les cours reflètent une multiplicité de points de vue (genre, origine, idéologie, etc.).

18. J'ai la possibilité de participer à des activités culturelles à l'école, dans le respect de mon identité culturelle, de ma langue et de mes valeurs.

19. Dans mon école, tout le monde peut participer de manière démocratique à la prise de décisions visant à élaborer les politiques et règlements de l'établissement.

20. Dans mon école, tout le monde a le droit de former des associations pour défendre ses propres droits et ceux d'autrui.

21. Les membres de ma communauté scolaire s'encouragent mutuellement à s'informer sur les problèmes sociétaux et mondiaux concernant la justice, l'environnement, la pauvreté et la paix.

22. **Les membres de ma communauté scolaire s'encouragent mutuellement à organiser des actions visant à aborder des problèmes relatifs à la justice, à l'environnement, à la pauvreté et à la paix.**

23. **Les membres de ma communauté scolaire peuvent prendre des moments suffisants de repos/d'arrêt durant la journée scolaire, et travailler selon un horaire raisonnable et dans des conditions de travail équitables.**

24. **La rémunération des salariés de mon école leur garantit un niveau de vie suffisant pour préserver leur santé et leur bien-être ainsi que ceux de leur famille.**

25. **À l'école, j'assume mes responsabilités pour veiller à ce que personne ne soit discriminé.**

Total des points

Température des droits de l'homme dans ton école = _____ degrés

Température idéale = 100 degrés

(HCDH, *ABC – l'enseignement des droits de l'homme, Chapitre 3*)
www.ohchr.org/en/publicationsresources/pages/trainingeducation.aspx

Marque tes idées ici !

Prends la température des droits de l'homme dans ton école !

Est-ce-que tu t'en rappelles ?

Vérifie tes connaissances sur les droits fondamentaux avec ce quiz. Te rappelles-tu des dates des différentes journées internationales et de la raison pour laquelle elles ont été instituées ? Voyons ce qu'il en est !

Bonne chance !

1. **Où se trouve le siège de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne ?**
   A. Vienne
   B. Copenhague
   C. Bruxelles

2. ***116 000 est le numéro européen pour…***
   A. commander une pizza
   B. signaler la disparition d'enfants
   C. rendre compte d'actes de violence domestique

3. **2012 est l'année européenne…**
   A. du volontariat
   B. du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle
   C. de l'innovation et de la technologie

4. **Lorsqu'un employeur exige d'avoir atteint un âge minimal déterminé pour accéder à un poste vacant, alors que cette exigence ne se justifie pas et ne se fonde pas sur une obligation légale, il s'agit…**
   A. d'une aide que l'employeur t'apporte
   B. d'une forme de protection de la part de l'employeur
   C. d'un acte de discrimination

5. **Lorsqu'on parle de « protection des données à caractère personnel », cela signifie...**
   A. qu'un pare-feu a été installé sur ton ordinateur
   B. que tu es le détenteur de tes données à caractère personnel et que tu as le droit de savoir comment tes données sont utilisées
   C. que des sites internet peuvent utiliser tes données quand bon leur semble

6. **Un médiateur pour enfants est…**
   A. une institution indépendante dont le rôle est de protéger et d'agir en faveur des droits de l'enfant
   B. un centre d'accueil de jour
   C. une institution au sein du ministère de l'intérieur

7. **Quels sont les domaines couverts par la Charte des droits fondamentaux ?**
   A. Liberté, égalité, parité, décorum, droits civils, impartialité
   B. Autonomie, justice, égalité, objectifs partagés, libertés civiles, honnêteté
   C. Dignité, liberté, égalité, solidarité, citoyenneté, justice

8. **Que fait l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) ?**
   A. elle légifère
   B. elle dispense des conseils aux décideurs dans l'Union européenne
   C. elle porte les affaires de violation des droits fondamentaux devant les tribunaux

9. Où se trouve le siège de l'Agence européenne pour l'environnement ?

A. Moscou
B. Vienne
C. Copenhague

10. Quelle est la date de la Journée mondiale de l'environnement ?

A. le 5 juin
B. le 1er avril
C. le 11 septembre

11. La convention qui octroie le droit d'asile aux personnes persécutées dans leur pays d'origine du fait de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un groupe social ou politique particulier, ou de leur opinion politique est dénommée la…

A. Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale
B. Convention de Genève
C. Convention relative au statut des réfugiés

12. Le terme « Roms » désigne…

A. un groupe minoritaire unique et distinct qui est le plus victime de discrimination en Europe
B. les supporters d'une équipe italienne de football
C. les personnes qui vivent en Roumanie

13. Comment dit-on « bonjour » en espagnol ?

A. Hej
B. Ciao
C. Hola

14. Si tu es victime de violence à l'école, tu peux…

A. attendre jusqu'à ce qu'un adulte découvre que des mauvais traitements te sont infligés
B. appeler une des lignes d'assistance aux enfants mises en place dans ton pays et en parler à tes parents
C. cacher tes bleus et tes blessures psychologiques

15. Quelles sont les langues dites «officielles» dans l'Union européenne ?

A. Toutes les langues disposant d'un statut officiel dans les 27 États membres de l'UE
B. Les langues officielles utilisées dans le cadre des Nations Unies
C. Toutes les langues nationales, régionales et minoritaires parlées dans les 27 États membres

16. Parmi les droits énumérés ci-après, quel est celui qui ne s'applique pas aux enfants ?

A. le droit de se défendre avec des armes si l'on se sent menacé
B. le droit d'obtenir et de partager des informations, pour autant que celles-ci ne risquent pas de porter préjudice à l'enfant ou à d'autres personnes
C. le droit pour l'enfant d'être entendu dans des affaires le concernant

17. Le terme « esclavage » fait référence…

A. à un phénomène qui appartient désormais au passé
B. à une activité qui permet à des trafiquants de gagner beaucoup d'argent, y compris dans l'Union européenne
C. à un problème qui, aujourd'hui, ne se manifeste plus que dans les pays en voie de développement

18. Pourquoi la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie est-elle célébrée le 17 mai ?

A. ce jour-là, en 1990, l'Organisation mondiale de la santé a retiré l'homosexualité de la classification internationale des maladies
B. ce jour-là, en 2004, le Massachusetts est devenu le premier État américain à légaliser le mariage homosexuel
C. e jour-là, en 1969, ont eu lieu les émeutes de Stonewall

19. Quel est le nombre approximatif de personnes souffrant d'un handicap en Europe ?

A. 500 000
B. 1 000 000
C. 80 000 000

20. « *Real men don't buy girls* » (les vrais hommes n'achètent pas de filles), est le titre d'une campagne lancée par

A. Demi Moore et Ashton Kutcher
B. Le Conseil de l'Europe
C. Madonna

donne-toi un point pour chaque bonne réponse.

TON SCORE:

20 à 30 points
Super ! Bien joué !
Tu as vraiment beaucoup appris, félicitations !
Parle à tes amis et à ta famille des droits fondamentaux et discute avec eux des questions soulevées dans le *S'Cool Agenda* !

10 à 19 points
Pas mal !
Parcours à nouveau l'agenda pour en apprendre encore plus sur les droits fondamentaux !

0 à 9 points
Ne te décourage pas !
Continue à t'informer sur les droits fondamentaux en consultant cet agenda ainsi que les liens qu'il propose !

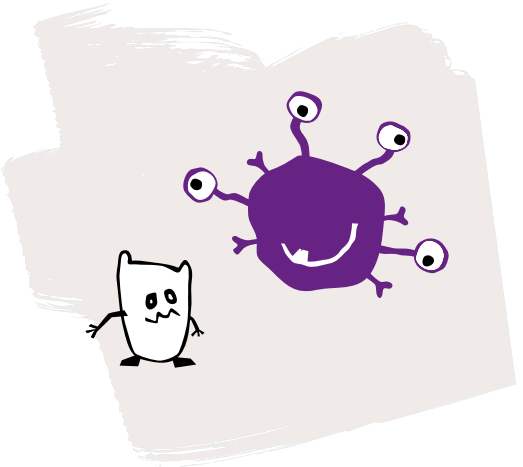

Réponses : **1**- A; **2**- B; **3**- B; **4**- C; **5**- B; **6**- A; **7**- C; **8**- B; **9**- C; **10**- A; **11**- C; **12**- A; **13**- C; **14**- B; **15**- A; **16**- A; **17**- B; **18**- A; **19**- C; **20**- A

Mes notes

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

Mes notes

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

MATIÈRE :

NOTES :

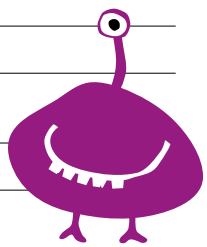

Place à tes idées !

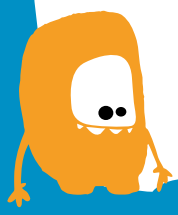

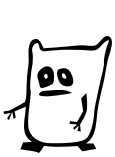

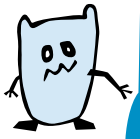

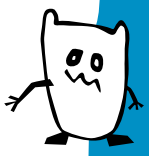

Place à tes idées !

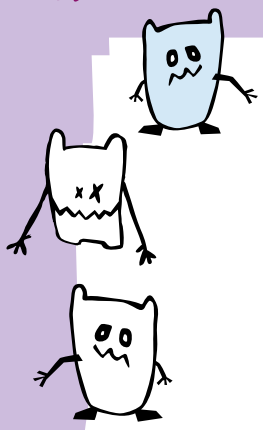

FRA remercie AGE Platform Europe, Avvocatura per i Diritti LGBT – Rete Lenford, Child Helpline International, Demokratiezentrum Wien, le Forum européen des personnes handicapées, l'Agence européenne pour l'environnement, l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, le Réseau européen pour la vie autonome, le Mémorial Mauthausen – Bundesministerium für Inneres, Verein Autonome Österreichische Frauenhäuser, Volontariato Internazionale per lo Sviluppo et Yad Vashem pour leur aide lors de l'élaboration de ce S'cool Agenda.

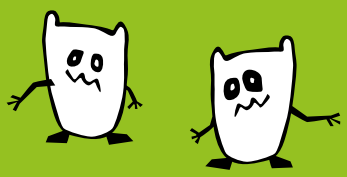

S'COOL AGENDA 2012 – 2013
2012 –102 p. – 18 x 25 cm

ISBN-13: 978-92-9192-911-5
doi: 10.2811/55308

Les publications de la FRA peuvent être téléchargées gratuitement à l'adresse : http://fra.europa.eu/fraWebsite/research/publications/publications_fr.htm.

© Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2012
Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.
Il convient de solliciter l'autorisation expresse du détenteur des droits d'auteur pour tout usage ou toute reproduction des photos contenues dans cette publication.

Les droits fondamentaux désignent un ensemble de droits de l'homme qui sont définis dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Ils couvrent les droits relatifs à la dignité humaine, à la liberté, à l'égalité, à la solidarité, à la citoyenneté et à la justice. Tous ces droits sont TES droits en vertu de la loi, et il en est de même pour toute personne vivant dans l'UE. L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne vise à faire des droits fondamentaux une réalité pour tous dans l'UE.

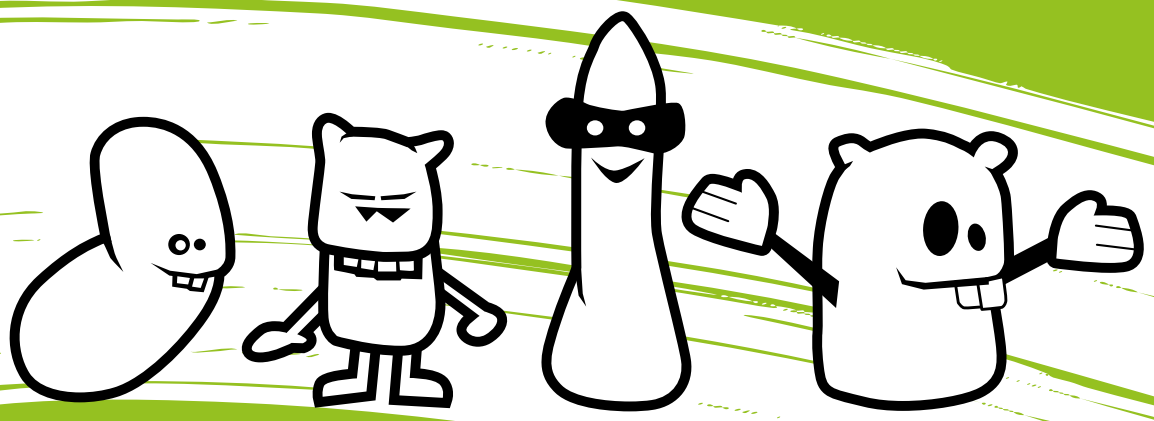

FRA – Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne
Schwarzenbergplatz 11
1040 Vienne
Autriche
Tél. : +43 1 58030 - 0
E-mail : information@fra.europa.eu

Visite notre site à l'adresse : **http://fra.europa.eu**
Deviens un fan sur : facebook.com/fundamentalrights
Suis-nous sur : twitter.com/EURightsAgency
Découvre-nous sur : youtube.com/user/EUAgencyFRA

FRA
EUROPEAN UNION AGENCY FOR FUNDAMENTAL RIGHTS

CETTE PUBLICATION NE PEUT ÊTRE VENDUE

TK-30-12-442-FR-C
ISBN 978-92-9192-911-5
9 789291 929115